

# Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N° 10

Décembre 2016

## Saint-Martin : Terre d'accueil et de contrastes

### **Signes conventionnels utilisés**

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

# Avant - Propos

Situé à équidistance de la Guadeloupe et de Porto Rico, dominé par des mornes et encerclé par les plages, Saint-Martin est un territoire marqué par les contrastes. Son positionnement géographique, sa structure économique et sa binationalité font apparaître ce territoire de 90 km<sup>2</sup> comme une terre d'accueil de la Caraïbe, notamment anglophone, et une passerelle entre les cultures. Soumise à une dynamique migratoire continue, la partie française a connu une forte croissance démographique dans les années 80 renforcée par l'absence de frontière physique avec Sint Maarten. Désormais la moitié de la population cosmopolite de l'île est concentrée sur la partie française ; aux disparités sociales nombreuses, elle reste d'une grande mixité culturelle.

L'insularité de Saint-Martin en fait une terre isolée. L'éloignement géographique avec la Guadeloupe et la France hexagonale a constitué un frein à son développement. Longtemps dominée par l'exploitation de marais salants, puis par la culture du tabac, du coton et de la canne à sucre, Saint-Martin s'est détourné de sa vocation agricole. Sous les effets des lois de défiscalisation, tirant profit de ses aménités et de deux formes d'entités culturelles, Saint-Martin a vu son économie se transformer sans réussir à conjuguer agriculture et développement touristique. Désormais orientée autour d'une mono-industrie touristique, la collectivité reste exposée aux aléas climatiques, variations de parités monétaires et migrations économiques.

Ce contexte socio-économique particulier unit Saint-Martin et Sint Maarten, collectivités siamoises de l'île. Ce territoire reste double et les cadres législatifs distincts mettent en opposition les deux collectivités sur des marchés en concurrence monopolistique. Parallèlement, les interstices légaux libèrent des opportunités qui renforcent l'attractivité du territoire, mais dont les avantages comparatifs semblent au profit de la partie néerlandaise.

Souhaitant s'affranchir d'une législation jugée non appropriée à cet environnement libéral, les habitants de Saint-Martin ont fait le choix d'une plus grande autonomie, devenant Collectivité d'Outre-mer en 2007. Cette collectivité, tout aussi jeune que sa population, a connu ainsi un élargissement progressif de ses compétences. Mais avec un niveau de formation toujours en retrait, un emploi informel important et des établissements quasi exclusivement sans salarié, l'accès à l'emploi demeure difficile pour les plus jeunes et fragilise une partie de la population. La préservation de ses aménités et de son identité culturelle seront les principaux atouts de Saint-Martin dans un environnement concurrentiel grandissant.

Le directeur interrégional de l'Insee  
Antilles-Guyane

**Didier Blaizeau**



# Sommaire

<b>Synthèse</b>	<b>6</b>
<b>Démographie sous influence migratoire</b>	<b>7</b>
La fin de l'essor démographique De nombreux natifs quittent le territoire Une population jeune, malgré le vieillissement La part de la population immigrée reste forte Un faible niveau de formation	
<b>Marché du travail et de l'emploi rythmé par une économie informelle</b>	<b>12</b>
Un taux d'activité élevé, un chômage important ... mais des besoins de main-d'œuvre en hausse entre 2013 et 2015 En 2012, 1 500 jeunes de 15-24 ans déclarent être ni en formation ni en emploi	
<b>Un tissu économique sous dépendance</b>	<b>14</b>
Des emplois liés à une activité présentielle dominante Une activité présentielle dominante axée sur le tourisme Un emploi peu dynamique entre 2007 et 2012... ... à l'inverse de 1999-2006	
<b>Une précarité marquée, des disparités importantes</b>	<b>20</b>
Une hausse des familles monoparentales et des personnes seules 60 % de la population saint-martinoise est couverte par au moins une prestation CAF Une sous-représentation des prestations de minima sociaux De nombreux ménages locataires, peu de logements sociaux Une nette progression des conditions de logement et des équipements des ménages depuis 1999 Une vacance qui augmente en apparence	
<b>Définitions, Sources et méthodes, Bibliographie</b>	<b>24</b>

# Synthèse

Après le boom des années 80, la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin connaît une inversion de sa tendance démographique depuis la fin des années 2000, avec une perte de population entre 2008 et 2013. Cette baisse s'explique par le solde migratoire négatif des natifs de Saint-Martin, quel que soit leur âge, avec un pic chez les jeunes adultes qui quittent le territoire pour leurs études et/ou leur travail. Néanmoins, les immigrations restent nombreuses et le solde migratoire des non natifs positif. En 2012, un tiers de la population saint-martinoise est immigrée, principalement d'origine haïtienne. Malgré le vieillissement des nombreux immigrés arrivés dans les années 80 et le déficit de jeunes adultes de 18-25 ans, la population saint-martinoise reste très jeune, avec 35 % de la population âgée de moins de 20 ans. Le niveau de formation de la population est faible, avec un déficit de diplômés du supérieur et une proportion élevée de non diplômés dans la population immigrée. Le chômage est élevé et de nombreux jeunes ne sont ni en formation ni en emploi. L'économie saint-martinoise est portée par les activités présentes qui génèrent 80 % des emplois. Le tourisme en constitue le principal pilier, grâce aux nombreuses aménités de l'île et à son accessibilité. Mais, le secteur peine à capter les retombées positives de Sint Maarten, qui abrite la majeure partie des infrastructures et jouit d'une réglementation, d'une fiscalité et de politiques sociales plus avantageuses. Ce contexte concurrentiel et l'évolution du cours du dollar expliquent en partie les pertes d'emplois de Saint-Martin entre 2007 et 2012, notamment celles liées directement ou indirectement au tourisme : dans l'hébergement-restauration, dans la construction-BTP et les industries connexes, ou encore dans le commerce de détail. Toutefois, certains secteurs d'activité gagnent des emplois : l'administration publique (transfert de compétences lié au changement de statut de Saint-Martin en 2007), la santé et le social (début de rattrapage du déficit d'emplois dans ces secteurs) et certaines activités de service. Sur la période précédente 1999-2006, le nombre d'emplois avait progressé dans tous les secteurs d'activité, excepté dans l'hébergement.

Située au sein de la Caraïbe anglophone à équidistance de la Guadeloupe et de Porto-Rico, l'île de Saint-Martin est partagée entre deux états : une partie française au nord (Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin) et une partie néerlandaise au sud (Sint Maarten), délimitées par aucune frontière physique perceptible.

Avec une population de 72 000 habitants répartis sur 90 km<sup>2</sup>, la densité de l'île est trois fois plus importante qu'en Guadeloupe. La partie française concentre la moitié de la population sur 60 % de la superficie (53 km<sup>2</sup>). Ainsi, la densité y est moins forte qu'en partie néerlandaise (670 hab./km<sup>2</sup> (2013), contre 910 hab./km<sup>2</sup> (2011)). L'île a longtemps été dominée par l'exploitation des marais salants, puis par des périodes successives de culture du tabac, du coton et de la canne à sucre.

Mais sous les effets conjoints du développement touristique (notamment dans la partie néerlandaise) et des lois de défiscalisation dans les années 80, cette origine rurale s'est

rapidement transformée. En effet, son positionnement géographique à proximité des États-Unis a attiré investisseurs et touristes américains. L'île a ainsi subi progressivement une américanisation des modes de vie, notamment du côté hollandais. Les lois de fiscalisation (Pons) ont permis un rééqui-

librage de l'activité touristique sur la partie française, qui revendique un développement en accord avec son identité et sa population, en particulier dans une démarche de développement durable. Elle doit pourtant composer avec une situation socio-économique spécifique et complexe.

## Un nouveau statut pour Saint-Martin depuis 2007

Après une dizaine d'années de processus d'évolution statutaire, la loi du 21 février 2007 a érigé les communes de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, rattachées administrativement au département de la Guadeloupe, en Collectivité d'Outre-mer (COM). Les deux collectivités ont été officiellement mises en place le 15 juillet 2007, lors de la première réunion de leur conseil territorial. Le transfert de compétences s'est réalisé de manière plus progressive à Saint-Martin qu'à Saint-Barthélemy, en raison d'une situation géographique et d'un contexte socio-économique plus complexes.

La COM de Saint-Martin exerce aujourd'hui l'ensemble des compétences dévolues aux Communes, aux Départements et aux Régions (fiscalité, transports routiers, ports maritimes, voirie, tourisme, droit domaniale, création et organisation des établissements et services publics de la Collectivité, etc.).

# Démographie sous influence migratoire

La population saint-martinoise diminue depuis la fin des années 2000, avec un solde migratoire négatif non compensé par le solde naturel positif. Le déficit migratoire est porté par les natifs de Saint-Martin, tandis que les entrées des non natifs restent plus nombreuses que leurs sorties. En 2012, un tiers de la population saint-martinoise est immigrée née à l'étranger, dont 38 % à Haïti. Malgré le déficit d'adultes de 18-25 ans, la population saint-martinoise reste jeune, mais son niveau de formation demeure en retrait.

## La fin de l'essor démographique

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin compte 35 600 habitants. La population a diminué de 0,6 % par an entre 2008 et 2013, soit une perte de 1 100 habitants en cinq ans, tandis que la population de la Guadeloupe a stagné. Cette baisse marque une inversion nette de la tendance.

En effet, Saint-Martin connaissait un fort dynamisme dans les années 2000, avec 7 500 habitants supplémentaires entre 1999 et 2008, soit une croissance annuelle de + 2,6 % (+ 0,4 % par an en Guadeloupe). Mais, c'est surtout dans les années 80 que Saint-Martin a connu une explosion démographique, avec une population multipliée par 3,5 entre 1982 et 1990, passant de 8 000 à 28 500 habitants. Durant la période intermédiaire, dans les années 90, la population a stagné (figure 1).

L'évolution démographique de Sint Maarten suit globalement la même dynamique que celle de Saint-Martin, avec une population qui a été multipliée par 5 dans ces deux territoires depuis le milieu des années 70. Les dernières estimations tablent toutefois sur une population qui continuerait à croître ces dernières années à Sint Maarten (contrairement à Saint-Martin), atteignant plus de 38 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La variation du solde migratoire est le vecteur principal de l'évolution démographique de Saint-Martin depuis le début des années 80. En effet, le solde naturel est resté très positif sur toute la période et relativement stable, bien qu'il faiblisse légèrement sur la période la plus récente. (figure 2)

A contrario, le solde apparent des entrées-sorties est très fluctuant. Ainsi, l'explosion démographique qu'a connu Saint-Martin dans les années 80 s'explique par les arrivées massives d'immigrants, répondant au besoin de main-d'œuvre (boom immobilier touristique lié aux lois successives de défiscalisation). Puis, ces arrivées ont été suivies par d'importants départs dans

les années 90 (toutefois moins nombreux que les entrées de la décennie antérieure), d'où un solde des entrées-sorties négatif sur la période et une stagnation de la population. Le solde migratoire s'est équilibré dans les années 2000, avec une croissance démographique portée exclusivement par le solde naturel positif. Mais, sur la période

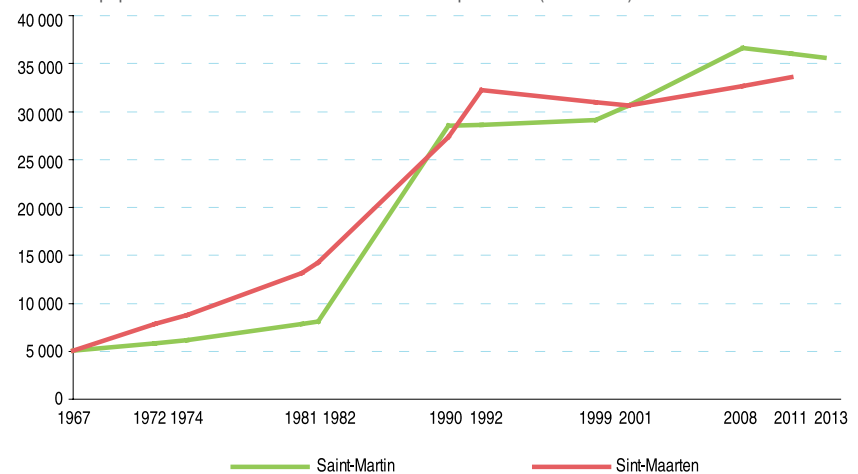
la plus récente, les sorties du territoire sont de nouveau plus nombreuses que les entrées et le solde naturel, toujours positif, ne compense plus le déficit migratoire.

## De nombreux natifs quittent le territoire

Le déficit migratoire observé sur la période récente s'explique par les nombreux départs

### 1 Saint-Martin perd des habitants entre 2008 et 2013

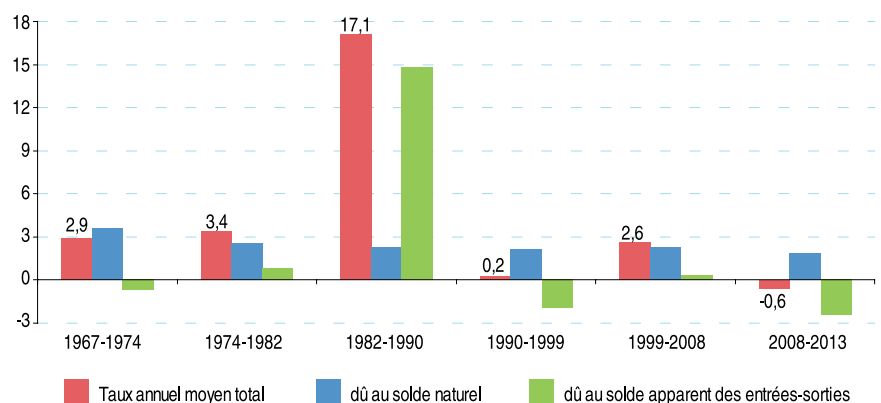
Évolution de la population à Saint-Martin et à Sint Maarten depuis 1967 (en nombre)



Source : Insee, Recensements de la population / Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 / Populations municipales 2008 et 2013 ; Census, Department Of Statistics Sint Maarten 1972, 1981, 1992, 2001, 2011.

### 2 Entre 2008 et 2013, l'excédent naturel ne compense pas le déficit migratoire

Évolution et décomposition du taux d'accroissement annuel de la population saint-martinoise (en % et en point)



Lecture : entre 2008 et 2013, la diminution annuelle de la population de Saint-Martin est de 0,6 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 1,9 point et le solde des entrées-sorties du territoire contribue négativement de 2,5 points.

Source : Recensements de la population (Exploitations principales), État civil.

des natifs de Saint-Martin. En effet, sur la période 2007-2012, le solde apparent des entrées-sorties des personnes déjà nées en 2007 (*sources et méthodes*) est déficitaire chez les Saint-Martinois de naissance, qui enregistrent 5 300 sorties de plus que d'entrées. Ce solde chez les natifs est négatif à tous les âges, avec un pic entre 18 et 21 ans, conséquence des nombreux départs de jeunes saint-martinois pour poursuivre leurs études post-Bac (*figure 3*). Ce pic est néanmoins moins marqué qu'en Guadeloupe : l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans est globalement très touché, concentrant 72 % du déficit migratoire (3 800 sorties de plus que d'entrées). Ces nombreux départs de Saint-Martinois dès le plus jeune âge concernent des enfants de parents Saint-Martinois, mais également de parents non natifs de Saint-Martin. Ils sont donc liés en partie aux flux migratoires des non natifs.

Chez les non natifs, le solde apparent est globalement positif, avec 2 100 entrées de plus que de sorties. Ce surplus migratoire s'observe à tous les âges avant 18 ans, ainsi qu'entre 22 et 35 ans. Sur cette tranche d'âge des jeunes adultes, le solde est particulièrement positif chez les femmes : + 760, contre + 140 chez les hommes non natifs (*figure 4*). Par contre, comme pour les natifs, le solde est négatif entre 18 et 21 ans, ainsi qu'entre 45 et 60 ans.

Mais, ce solde des non natifs cache de fortes disparités : les natifs des collectivités d'Outre-mer présentent un solde positif à tous les âges, tandis que le solde est globalement nul pour les personnes nées en France métropolitaine et légèrement négatif chez les individus nés à l'étranger (*figure 5*). Chez les jeunes adultes entre 24 et 33 ans, le solde positif n'est pas porté par les personnes nées à l'étranger, mais par les personnes nées en France métropolitaine et dans les COM. Ces dernières semblent venir en famille, vu le solde positif chez les enfants nés dans les COM.

Au vu des taux de fécondité selon la nationalité de naissance de la mère (*figure 6*), on peut penser qu'un certain nombre de femmes nées à l'étranger (notamment à Sint Maarten) viennent à Saint-Martin le temps de leur maternité et repartent après leur accouchement avec leurs enfants. Cela expliquerait notamment une partie du déficit du solde apparent des entrées-sorties chez les enfants nés à Saint-Martin, beaucoup plus marqué que le déficit observé chez les jeunes adultes (en âge d'avoir des enfants) natifs de Saint-Martin. Le solde stable chez les non natifs nés à l'étranger des 27-33 ans pouvant

cachier des flux importants d'entrées (sans enfant) et de sorties (avec enfants).

### Une population jeune, malgré le vieillissement

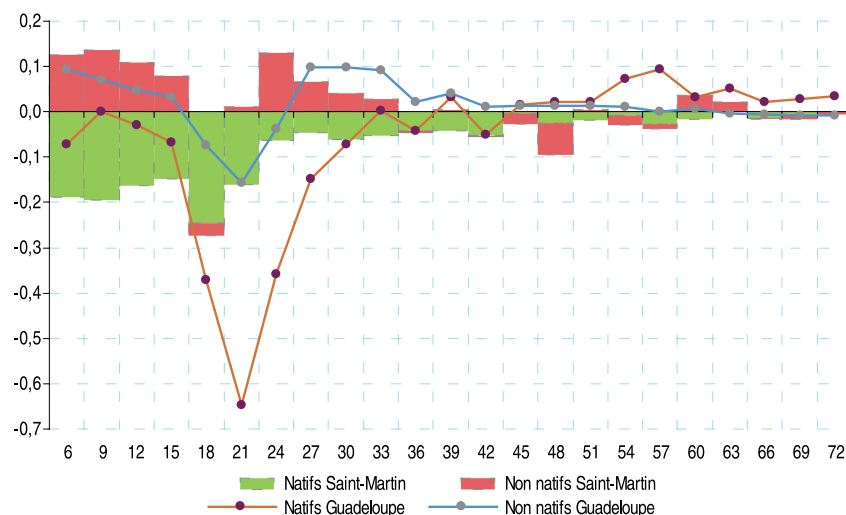
En 2012, Saint-Martin compte 3,7 jeunes de moins de 20 ans pour un senior de 60 ans ou plus. Cet indice de jeunesse (*définition*) est bien plus fort qu'en Guadeloupe (1,4) ou qu'en France métropolitaine (1,0). Les moins de 20 ans représentent encore 35 % de la population saint-martinoise (contre 29 % en Guadeloupe et à Sint Maarten), en lien avec les nombreuses naissances des deux

dernières décennies. En effet, Saint-Martin enregistrait en moyenne 830 naissances par an entre 1999 et 2007 et encore 805 par an entre 2008 et 2012, contre seulement 720 par an dans les années 90 et 400 par an dans les années 80. Toutefois, leur nombre est en repli ces deux dernières années, avec 740 naissances en 2013 et 680 en 2014.

Mais, comme en Guadeloupe, Saint-Martin observe un déficit de jeunes adultes, en lien avec les nombreux départs des Saint-Martinois à ces âges (*figure 7*). Ce creux concerne principalement les hommes entre 18 et 30 ans et les femmes, sur une classe d'âge

### 3 Le déficit migratoire des natifs de Saint-Martin n'est pas compensé par le solde positif des non natifs

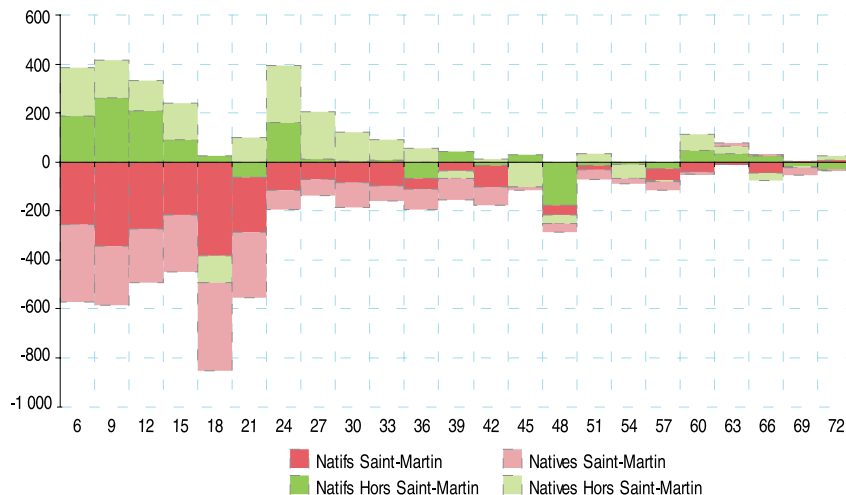
Répartition du solde apparent des entrées-sorties à Saint-Martin et en Guadeloupe par âge triennal et caractère natif/non natif entre 2007 et 2012 (en %)



Lecture : parmi les personnes âgées de 18 à 21 ans en 2012, et natives de Saint-Martin, le solde apparent des entrées-sorties de Saint-Martin est de - 750 personnes entre 2007 et 2012, représentant 0,25 % du déficit migratoire de Saint-Martin sur la période. Cette même tranche d'âge parmi les natifs de Guadeloupe concentre 0,37 % du déficit migratoire de la Guadeloupe sur la période.  
Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - État civil Décès domiciliés 2007-2011.

### 4 Un excédent migratoire chez les non natifs porté par les femmes de 20-40 ans

Solde apparent des entrées-sorties à Saint-Martin par âge triennal selon le sexe et le caractère natif/non natif entre 2007 et 2012 (en nombre d'entrées de plus ou de moins que de sorties)



Lecture : parmi les personnes âgées de 27 à 30 ans en 2012, non natives de Saint-Martin, le solde apparent des entrées-sorties entre 2007 et 2012 de Saint-Martin est très positif chez les femmes (+ 194) et quasi-nul chez les hommes (+ 10).  
Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - État civil, Décès domiciliés 2007-2011.



plus réduite, entre 18 et 25 ans. Ce déficit est moindre chez ces dernières, du fait des nombreuses non natives qui arrivent à ces âges. Ainsi, Saint-Martin connaît un fort déséquilibre des sexes chez les 20-39 ans, avec 137 femmes pour 100 hommes, contre 126 en Guadeloupe et 101 en France métropolitaine. Sur l'ensemble de la population, ce déséquilibre reste moins marqué qu'en Guadeloupe (111 femmes pour 100 hommes, contre 116), du fait du moindre vieillissement de la population. Ce ratio est également de 112 femmes pour 100 hommes à Sint Maarten, malgré la plus forte présence des hommes de 20 à 45 ans sur la partie hollandaise de l'île.

Saint-Martin connaît parallèlement un certain vieillissement de sa population (figure 8), notamment des nombreux immigrés arrivés dans les années 80. Ainsi, la classe d'âge des 45-59 ans est aussi importante qu'en France métropolitaine, concentrant un habitant sur cinq. L'indice de jeunesse a fortement diminué par rapport à 2007, où il atteignait 5,4 jeunes de moins de 20 ans pour une personne de 60 ans et plus. Ce vieillissement a un effet sur le nombre de décès, qui augmente, malgré la baisse du taux de mortalité. Saint-Martin enregistre ainsi 125 décès par an entre 2008 et 2012, contre une centaine par an entre 1999 et 2007 et 90 par an dans les années 90. Toutefois, cette hausse reste limitée au regard du volume de naissances : le solde naturel, bien qu'il diminue un peu, reste très positif.

### La part de la population immigrée reste forte

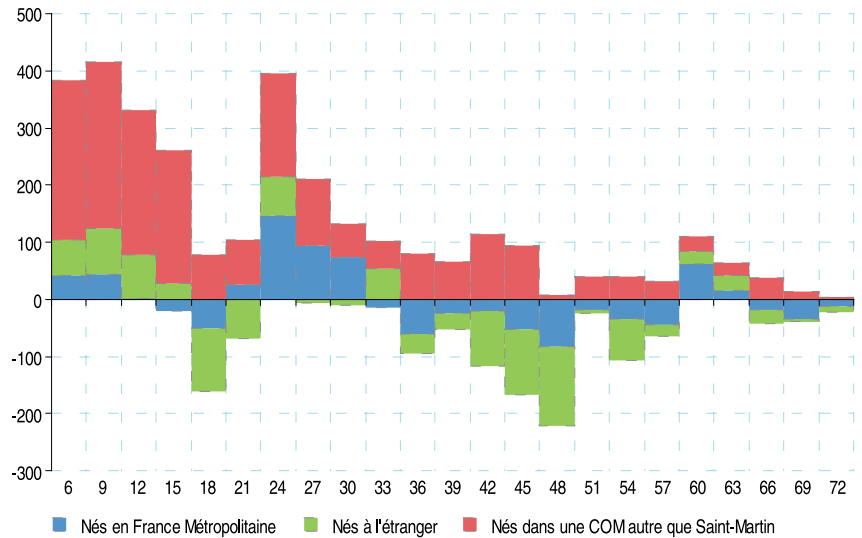
En 2012, seuls 31 % des habitants sont natifs de Saint-Martin (figure 9). En effet, 32 % de la population saint-martinoise est immigrée, c'est à dire née étranger à l'étranger (Définitions), contre 4 % en Guadeloupe et 9 % en Métropole. D'autre part, 18 % sont nés dans une autre COM, 16 % en France métropolitaine et 3 % sont nés Français à l'étranger.

La part de la population immigrée reste relativement stable depuis la fin des années 90. Par contre, les natifs de Saint-Martin ont diminué sur la période la plus récente. Ils sont moins de 11 000 en 2012, contre plus de 14 000 en 2007, en lien avec leur solde migratoire déficitaire. À l'inverse, les natifs des autres COM ont doublé sur la période (de 3 300 à 6 600). Cette croissance est principalement portée par de nombreuses arrivées de personnes originaires de Martinique.

Du fait des arrivées massives des années 80, la proportion d'immigrés atteint plus de

### 5 Un solde migratoire positif pour les natifs des COM

Solde apparent des entrées-sorties des non natifs de Saint-Martin entre 2007 et 2012 par âge triennal selon leur lieu de naissance (en nombre d'entrées de plus ou de moins que de sorties)



Lecture : parmi les personnes âgées de 27 à 30 ans en 2012, natives de France métropolitaine, le solde apparent des entrées-sorties entre 2007 et 2012 de Saint-Martin est positif (+ 94).

Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 - État civil Décès domiciliés 2007-2011.

### 6 Un taux de fécondité porté par les femmes natives de Sint Maarten, de la Jamaïque et de la République dominicaine

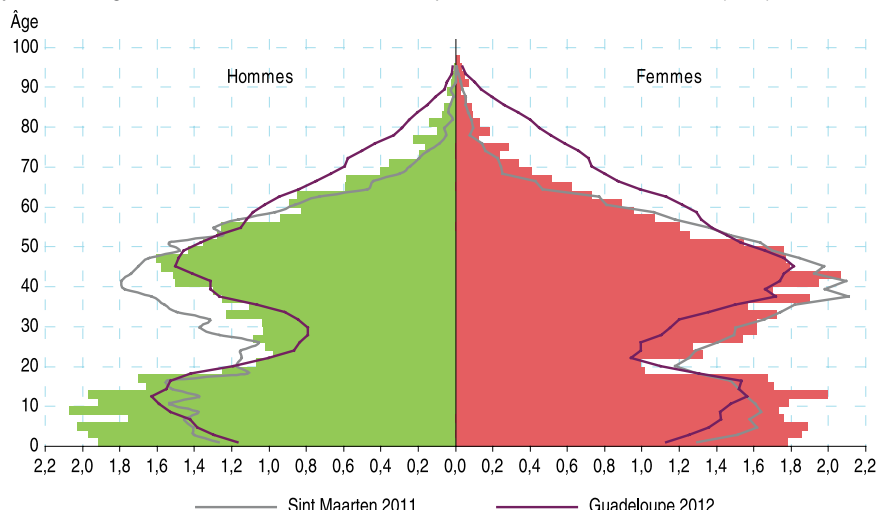
Naissances vivantes et taux de fécondité en 2012 selon le lieu de naissance de la mère

	Naissances vivantes 2012	Répartition (en %)	Femmes 15-49 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	Taux de fécondité (en ‰)
Saint-Martin	201	27	2 181	92
France métropolitaine	79	11	1 763	45
COM (Guadeloupe, Guyane, Martinique)	29	4	1 552	19
Etranger	442	59	4 580	97
République dominicaine	135	18	731	185
Haïti	106	14	1 646	64
Jamaïque	45	6	200	225
Pays-Bas (Dont Sint Maarten)	42	6	124	339
Dominique	25	3	717	35
Reste étranger + TOM	89	12	1 162	77
<b>TOTAL</b>	<b>751</b>	<b>100</b>	<b>10 076</b>	<b>75</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2012 - État civil, Naissances domiciliées 2012.

### 7 Une surreprésentation des enfants et adolescents à Saint-Martin

Pyramide des âges biennale de Saint-Martin et Guadeloupe en 2012 et Sint Maarten en 2011 (en %)



Source : Insee, Recensement de la population 2012 - Exploitations principales ; Census, Department Of Statistics Sint Maarten.

50 % chez les 40-59 ans (figure 10). Mais, de manière générale, ils sont surreprésentés dans toutes les classes d'âges entre 30 et 74 ans. Il en est de même pour les personnes nées en France métropolitaine, qui représentent 21 % des Saint-Martinois de cette tranche d'âge, avec un pic chez les jeunes adultes de 30-39 ans. À l'inverse, les personnes natives des COM et les Saint-Martinois de naissance sont plus nombreux chez les jeunes de moins de 30 ans et les seniors de plus de 75 ans. Toutefois, même chez les moins de 30 ans, la part d'immigrés (15 %) reste nettement plus élevée qu'en moyennes guadeloupéenne (2 %) et métropolitaine (5 %).

Les deux tiers des immigrés viennent de trois pays : 38 % sont nés en Haïti, 14 % sont nés en République Dominicaine et 14 % sont nés en Dominique (figure 11). Viennent ensuite la Jamaïque (4 %), le Royaume-Uni (3 %) et Sint Maarten (3 %). Cette répartition est assez stable dans le temps.

Mais Saint-Martin a connu différentes vagues de migrations, avec des origines différentes. Ainsi, si les immigrés nés à Haïti sont nombreux quelle que soit leur période d'arrivée, ils représentent plus de la moitié des immigrés arrivés en territoire français dans les années 80 et habitant en 2012 Saint-Martin, contre seulement un tiers parmi les arrivées des années 2000 (figure 12). C'est parmi les arrivées dans les années 70 à 90 que les natifs de la Dominique sont les plus représentés, et les natifs de la République Dominicaine avant les années 60 et depuis les années 90. Les natifs du Royaume-Uni et des Pays-Bas sont, eux, les plus nombreux parmi les arrivées d'avant 1970. Enfin, la vague d'immigration depuis la Jamaïque est récente : sa part s'accroît pour atteindre 7 % dans les années 2000.

### Un faible niveau de formation

Du fait de la faible offre de formation post-Bac sur Saint-Martin, moins d'un quart des 18-24 ans sont scolarisés, contre 46 % en Guadeloupe et 52 % en France métropolitaine. Cette proportion est toutefois plus élevée que dans la partie hollandaise de l'île, où le taux de scolarisation des 18-24 ans en 2011 était seulement de 18 % (source Censuses).

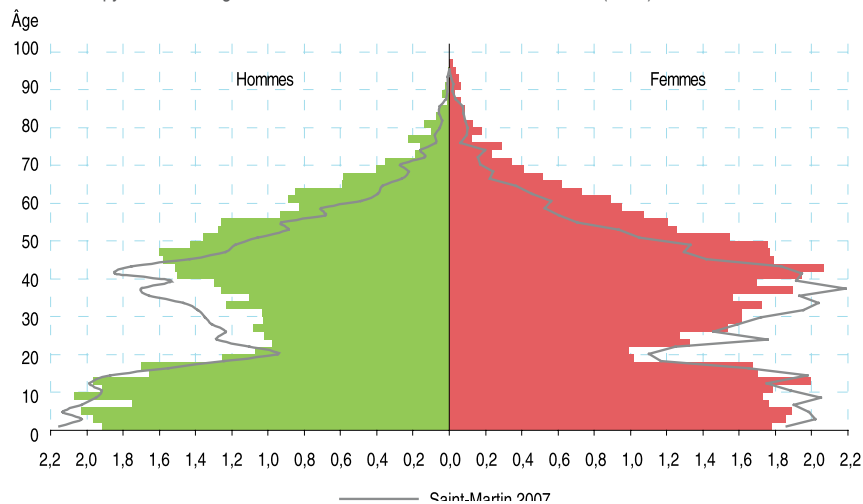
Conséquence notamment de cette faible scolarisation des 18-24 ans, Saint-Martin connaît un déficit de diplômés du supérieur dès le niveau Bac + 2 : seuls 14 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un diplôme de niveau I, II ou III, contre 18 % en Guadeloupe et 26 % en France métro-

politaine (figure 13). Toutefois, les non diplômés (niveau VI et VBis) ne sont pas plus

nombreux qu'en Guadeloupe (47 % des 15 ans et plus non scolarisés). Mais, parmi les

### 8 La classe d'âge des jeunes adultes se creuse

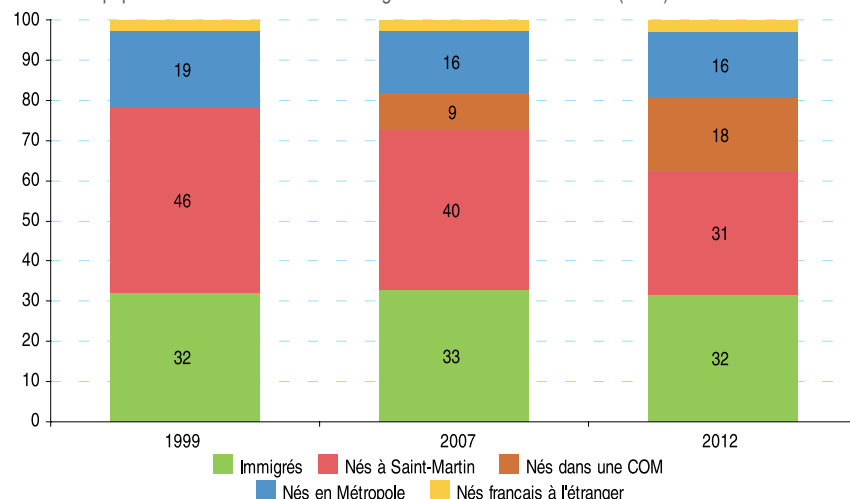
Évolution de la pyramide des âges biennale de Saint-Martin entre 2007 et 2012 (en %)



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012 – Exploitations principales.

### 9 32 % de la population saint-martinoise est immigrée en 2012

Évolution de la population selon le caractère d'immigration et le lieu de naissance (en %)

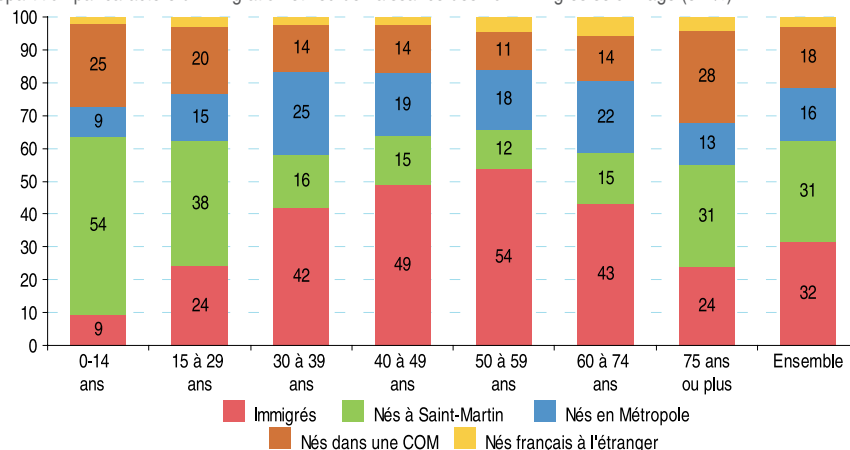


Lecture : en 1999, les nés dans une autre COM sont regroupés avec les nés à Saint-Martin.

Source : Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 - Exploitations principales.

### 10 Plus de la moitié des 50-59 ans sont immigrés

Répartition par caractère d'immigration et lieu de naissance des non immigrés selon l'âge (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

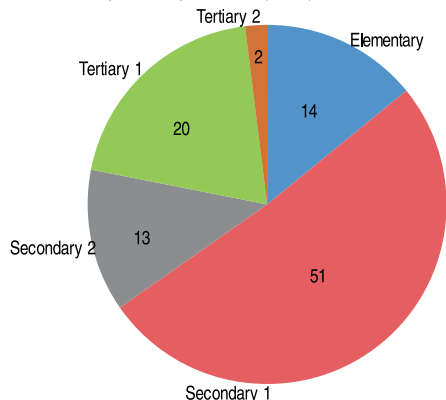
diplômés, les trois quart se sont arrêtés au BEP-CAP ou au Bac, contre les deux tiers en Guadeloupe. Le niveau de formation semble plus élevé à Sint Maarten, où 22 % des 15 ans et plus non scolarisés ont un diplôme de niveau « tertiary 1 ou 2 » en 2011, c'est à dire sont diplômés du supérieur (figure 14).

Les générations les plus jeunes étant de plus en plus diplômées, l'âge de la population impacte le niveau de formation. Si l'on ne prend en compte que les 30-39 ans, le déficit de formation de la population saint-martinoise est encore plus marqué : 36 % ne possèdent aucun diplôme à Saint-Martin, contre 26 % en Guadeloupe et 15 % en France métropolitaine, et inversement, seuls 20 % sont diplômés du supérieur contre respectivement 29 % et 43 %.

D'autre part, le niveau de formation diffère selon les régions de naissance. Ainsi, 70 % des immigrés ne possèdent aucun diplôme. Cette proportion atteint 80 % chez les immigrés de nationalité de naissance haïtienne, 75 % chez les Dominicains, mais également 56 % chez les Néerlandais (principalement de Sint Maarten). Même chez les 30-39 ans, 60 % des immigrés sont non diplômés. Parmi les non immigrés, seuls 30 % ne sont pas diplômés (18 % parmi les 30-39 ans). Mais, là encore, un fort différentiel existe selon leur lieu de naissance : 45 % des natifs de Saint-Martin ne détiennent aucun diplôme, alors que cette proportion est de 33 % chez les personnes nées dans une autre COM et de 14 % pour celles nées en France métropolitaine. Parmi les natifs de Saint-Martin, la part de diplômés du supérieur (7 %) est quasiment aussi faible que parmi les immigrés :

**14 En 2011, 22 % des habitants de Sint Maarten sont diplômés du supérieur**

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé (en %)



Lecture : Elementary est entre 5 et 12 ans (équivalent au primaire), Secondary School 1 entre 12 et 17 ans et Secondary 2 entre 17 et 19 ans (équivalent aux collèges et lycées), Tertiary 1 et 2 au delà (équivalent études supérieures).

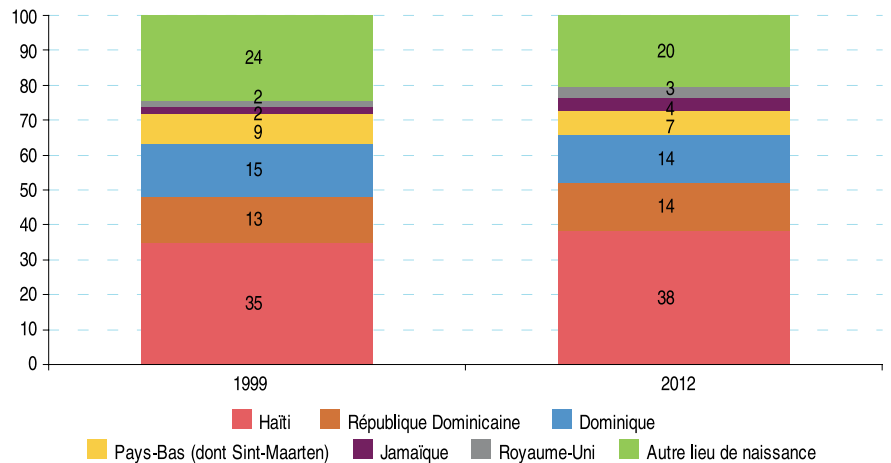
Source : Census 2011, Department of Statistics Sint Maarten.

les natifs de Saint-Martin ayant poursuivi leurs études ont quitté le territoire et ne sont pas revenus pour la plupart. Au contraire, les natifs de France métropolitaine qui habitent

à Saint-Martin, en grande partie pour des raisons professionnelles, sont très qualifiés : un sur trois est titulaire au minimum d'un Bac + 2.

**11 En 2012, 38 % des immigrés sont nés à Haïti**

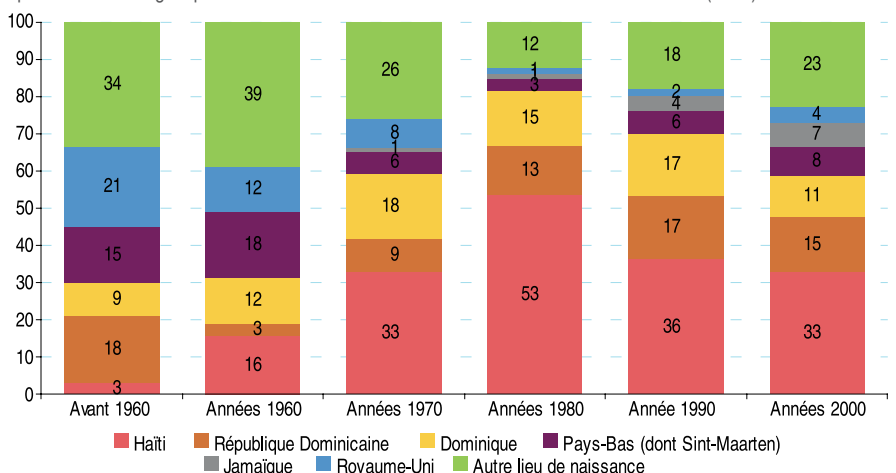
Evolution de la répartition des immigrés selon leur lieu de naissance entre 1999 et 2012 (en %)



Source : Recensements de la population 1999 et 2012 - Exploitations principales.

**12 33 % des immigrés arrivés dans les années 2 000 sont nés à Haïti**

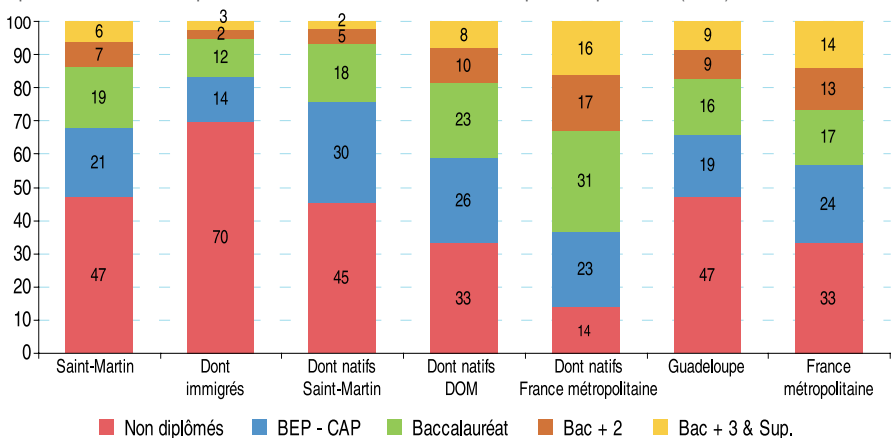
Répartition des immigrés par nationalité de naissance selon leur année d'arrivée en France (en %)



Lecture : Parmi les immigrés habitant à Saint-Martin en 2012 et arrivés en France dans les années 80, 53 % sont nés à Haïti. Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

**13 En 2012, 47 % des Saint-Martinois ne possèdent aucun diplôme**

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations principales).

# Marché du travail et de l'emploi rythmé par une économie informelle

Le taux d'activité de la population est élevé avec 75 % des Saint-Martinois de 15-64 ans se déclarant actifs. Mais, seuls 50 % déclarent occuper un emploi. En effet, le chômage déclaré est important et concerne un tiers des actifs. Fin novembre 2015, 4 900 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi. Les 15-24 ans sont particulièrement touchés par le chômage : en 2012, 1 500 jeunes déclarent être ni en emploi ni en formation. Toutefois, les besoins de main-d'œuvre sont en hausse depuis 2013.

## Un taux d'activité élevé, un chômage important ...

En 2012, 75 % des 15-64 ans sont actifs à Saint-Martin (*figure 15*), soit une proportion plus élevée qu'en Guadeloupe (69 %) et France métropolitaine (73 %), mais plus faible qu'à Sint Maarten (81 % en 2011). Le taux d'activité est en effet plus bas sur la partie française de l'île que sur la partie néerlandaise quels que soient la tranche d'âge et le sexe.

Comme sur les territoires de comparaison, le taux d'activité des hommes est plus fort que celui des femmes. Il est particulièrement élevé chez les seniors, avec 62 % des 55-64 ans actifs à Saint-Martin contre 51 % en Guadeloupe et 47 % en France métropolitaine. Il est également important chez les jeunes de 15-24 ans (41 % contre 33 % en Guadeloupe), du fait de la faible scolarisation des 18-24 ans. Mais, il reste plus bas qu'en moyenne métropolitaine en raison de la structure par âge au sein de cette classe d'âge : les 15-17 ans, dont la grande partie est encore scolarisée et donc non active, représentent 40 % des 15-24 ans à Saint-Martin et seulement 30 % en France métropolitaine. Il est également plus faible que celui de Sint Maarten (51 % en 2011).

Seuls 50 % des 15-64 ans déclarent occuper un emploi, alors que cette proportion atteint 64 % en moyenne métropolitaine et 71 % à Sint Maarten. Les seniors de 55-64 ans présentent un taux d'emploi plus élevé qu'en France métropolitaine, mais l'écart est nettement plus réduit que pour le taux d'activité. Le taux d'emploi des 25-54 ans est inférieur de 20 points à celui de la France métropolitaine. De plus, le nombre d'actifs en emploi a diminué entre 2007 et 2012, alors que le nombre d'actifs a progressé. Ainsi, le taux de chômage déclaré au recensement a augmenté de 9 points en 5 ans. Il atteint 33 % en 2012, contre 29 % en Gua-

deloupe et 13 % en France métropolitaine. Selon « The Labour Force Survey » de Sint Maarten, le taux de chômage n'y est que de 9 % en 2013 (*figure 16*) et selon le « Censur » de 2011, il y était de 12 %.

Il est néanmoins probable que le niveau réel de chômage soit inférieur. En effet, au 30 novembre 2015, 4 900 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A, B ou C (*Définitions*) sont inscrits à Pôle Emploi (*figure 17*). L'écart entre les chiffres du recensement et de Pôle Emploi peuvent laisser penser, d'une part, que certaines personnes ne déclareraient pas leur emploi lors du recensement, du fait de leur recours au travail informel. D'autre part, moins de 500 demandeurs d'emploi de catégorie B et C (*Définitions*) sont inscrits à Pôle Emploi.

Ils représentent seulement 10 % des DEFM de catégorie A, B ou C, alors que cette proportion atteint 34 % en moyenne métropolitaine. Cette faible part peut laisser penser que des demandeurs d'emploi ayant une activité réduite (peut-être informelle) ne déclareraient pas non plus celle-ci à Pôle Emploi : ils seraient donc comptabilisés en catégorie A, au lieu d'être en B ou C.

Les femmes représentent 59 % des DEFM, soit 2 points de plus qu'en Guadeloupe et 9 points de plus qu'en moyenne métropolitaine. Selon le recensement, leur taux de chômage est de 38 % contre 28 % chez les hommes.

Mais, ce sont les jeunes qui sont les plus touchés par le chômage. Comme en Guadeloupe, 55 % des actifs de 15-24 ans n'ont

## 15 50% des Saint-Martinois de 15 à 64 ans déclarent occuper un emploi

Évolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés entre 1999 et 2012 (en %)

	Saint-Martin			Guadeloupe		Sint Maarten	France métropolitaine	
	1999	2007	2012	2007	2012	2011	2012	
<b>Taux d'activité</b>	15-64 ans	75	71	75	67	69	81	73
	15-24 ans	48	38	41	31	33	51	44
	25-54 ans	84	82	87	85	85	90	91
	55-64 ans	50	55	62	44	51	72	47
	Hommes	81	76	77	69	70	85	76
	Femmes	69	66	72	65	67	77	70
	<b>Taux d'emploi</b>	15-64 ans	55	54	50	48	49	71
15-24 ans		27	22	19	14	15	37	32
25-54 ans		64	64	60	61	61	81	81
55-64 ans		40	45	44	38	43	66	42
Hommes		63	62	56	51	53	76	67
Femmes		47	46	45	45	46	67	60
<b>Taux de chômage</b>		15-64 ans	27	24	33	29	29	12
	15-24 ans	43	42	55	54	55	28	28
	25-54 ans	25	23	31	28	28	10	11
	55-64 ans	20	19	29	14	16	9	10
	Hommes	22	19	28	26	25	10	12
	Femmes	32	30	38	32	32	13	13

Lecture : en 2012, 75 % des Saint-Martinois âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 50 % déclarent occuper un emploi. 33 % des actifs se déclarent sans emploi.

Source : Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (Exploitations principales), Census 2011, Department Of Statistics Sint Maarten.

pas d'emploi déclaré selon le recensement, soit deux fois plus qu'en moyenne métropolitaine. Ce taux de chômage des jeunes adultes est également deux fois plus élevé que sur le territoire de Sint Maarten (28 %). Toutefois, les moins de 25 ans représentent seulement 11 % des demandeurs d'emploi, alors que 30 % ont 50 ans ou plus.

Enfin, les demandeurs d'emploi depuis plus d'un an sont nettement moins présents qu'en Guadeloupe (41 % des DEFM, contre 59 %).

### ... mais des besoins de main-d'œuvre en hausse entre 2013 et 2015

En 2015, Saint-Martin compte 1 280 projets de recrutement, comme en 2014, soit 350 de plus qu'en 2013 (+ 38 %). La part des établissements recruteurs est également passée de 12 % à 18 %. Toutefois, la part des besoins saisonniers reste importante (30 %), tout comme la part des projets de recrutement jugés difficiles (39 %).

Les besoins de main-d'œuvre sont portés par la construction avec de nombreux projets de recrutement d'ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment, de maçons, plâtriers, carreleurs, de conducteurs d'engins du BTP et d'engins de levage, de menuisiers et ouvriers qualifiés de l'agencement et isolation ou encore d'ouvriers qualifiés du BTP. À lui seul, le secteur de la construction et du BTP concentre 430 projets de recrutement de 2015, dont seuls 18 % sont saisonniers. Ces besoins de main-d'œuvre dans le secteur de la construction sont jugés difficiles pour le recrutement dans 43 % des cas.

D'autre part, de nombreux projets de recrutement sont en lien avec le tourisme : serveurs de cafés et restaurants, sportifs et animateurs sportifs, employés de l'hôtellerie, etc. Ainsi Saint-Martin dénombre 455 projets de recrutement dans les fonctions liées à la vente, au tourisme et aux services. Contrairement à la construction, ces projets sont jugés moins difficiles (20 % de difficultés de recrutement), mais sont logiquement plus saisonniers (48 %).

### En 2012, 1 500 jeunes de 15-24 ans déclarent ne pas être en formation ou en emploi

Le nombre de jeunes qui ne sont pas en emploi ou en formation a légèrement diminué par rapport à 2007, où l'on en comptait 200 de plus. Mais, il est en forte hausse par rap-

port à 1999 : ils étaient environ 1 000, représentant 27 % de la population âgée de 15 à 24 ans (figure 18). Ainsi, en 1999, la proportion de jeunes ni en emploi ni en formation à Saint-Martin était proche de celle de la Guadeloupe (26 %), alors qu'elle est supérieure en 2012 de 7 points. Sur le territoire voisin de Sint Maarten, seuls 750 jeunes de 15-24 ans sont non scolarisés et sans emploi, représentant 18 % de la population de cet âge. La proportion de 15-24 ans déclarant être ni

en emploi ni en formation varie selon le lieu de naissance des jeunes. Elle est inférieure à 25 % chez les natifs de France métropolitaine et des Outre-Mer, alors qu'elle est de 32 % chez les natifs de Saint-Martin et atteint 44 % chez les immigrés. Toutefois, 44 % des jeunes non scolarisés et sans emploi sont natifs de Saint-Martin. La répartition par sexe des jeunes sans emploi et non scolarisés est assez équilibrée : 52 % de femmes et 48 % d'hommes. ■

#### 16 Le taux de chômage est de 9 % à Sint Maarten en 2013

Évolution des taux d'activité, d'emploi et de chômage entre 2007 et 2013 à Sint Maarten (en %)

		2007	2009	2011	2013
15 ans et plus	Taux d'activité	78	77	74	74
	Taux d'emploi	70	68	65	67
	Taux de chômage	11	12	12	9
15 - 24 ans	Taux d'activité	-	-	48	46
	Taux d'emploi	-	-	35	34
	Taux de chômage	-	-	28	26

Lecture : la source «Labour Force Survey» correspond à l'Enquête Emploi ; les données diffèrent de celles obtenues par le recensement de la population (taux déclarés).

Source : Labour Force Survey, Department Of Statistics Sint Maarten

#### 17 4 900 demandeurs d'emploi de catégorie ABC au 30/11/2015

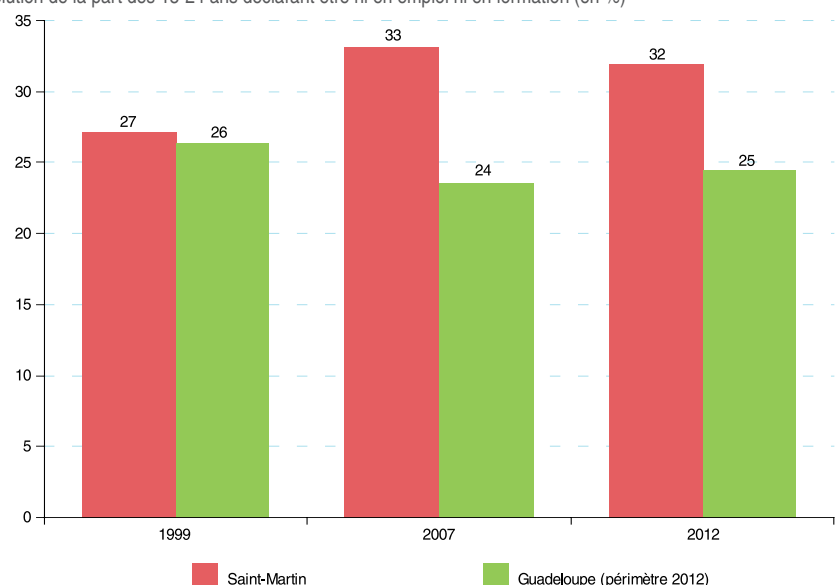
Caractéristiques des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie ABC au 30/11/2015 (en %)

	Saint-Martin	Guadeloupe	France métropolitaine
Part catégorie B et C	10	12	34
Part moins de 25 ans	11	12	15
Part 50 ans et plus	30	28	23
Part longue durée (> 1 an)	41	59	45
Part des femmes	59	57	50

Source : Directe / Pôle Emploi.

#### 18 32 % des 15-24 ans ne sont ni en formation ni en emploi

Évolution de la part des 15-24 ans déclarant être ni en emploi ni en formation (en %)



Source : Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 - Exploitations principales.

# Un tissu économique sous dépendance

L'économie saint-martinoise est portée par les activités présentes qui génèrent 80 % des emplois. Si le tourisme en constitue le principal pilier, Saint-Martin enregistre de fortes pertes d'emplois liées à ce secteur entre 2007 et 2012. A contrario, l'administration publique, la santé et le social gagnent des emplois sur la période (changement de statut de Saint-Martin en 2007). Sur la période précédente 1999-2006, le nombre d'emplois avait progressé dans tous les secteurs d'activité, excepté l'hébergement.

## Des emplois liés à une activité présente dominante

En 2012, Saint-Martin compte 10 600 emplois. Alors que la partie française concentre la moitié de la population de l'île, elle pèse moins de 40 % dans le total des emplois. En effet, Sint Maarten concentre plus de 19 000 emplois selon «The Labour Force Survey» de 2013.

Parmi les emplois de Saint-Martin en 2012, 81 % dépendent de la sphère présente (*Définitions*) servant à satisfaire les besoins des habitants et des touristes. Cette proportion est supérieure à celle observée en Guadeloupe (77 %) et à la moyenne métropolitaine (66 %).

Directement lié au tourisme, le secteur de l'hébergement-restauration est le plus sur-représenté à Saint-Martin. Il emploie 1 640 personnes, concentrant 15 % des emplois, contre 4 % en Guadeloupe et en France métropolitaine (*figure 19*). Toutefois, cette proportion est légèrement moins importante que celle observée dans la partie hollandaise de l'île, où 17 % des emplois dépendent de ce secteur en 2013, selon «The Labour Force Survey» (*Figure 20*).

Le commerce de détail ainsi que les transports et services présents, qui visent à satisfaire aussi bien les besoins de la population résidente que des touristes, sont également plus présents à Saint-Martin qu'en Guadeloupe et France métropolitaine. Ils concentrent globalement 3 100 emplois, soit 29 % des emplois, contre environ un quart en Guadeloupe et France métropolitaine. Sont inclus dans ce segment les boulangeries-pâtisseries, ainsi que la collecte et le traitement des eaux et déchets (activités de la sphère présente classées en industrie selon la NAF niveau 5).

Le secteur de la construction et du BTP, dépendant également de la sphère présente, est aussi surreprésenté. Il concentre près de 1 000 emplois à Saint-Martin, soit 9 % des emplois, contre respectivement 8 % en Gua-

deloupe et à Sint Maarten (2013) et 7 % en France métropolitaine.

L'administration-santé-social-enseignement est le seul grand secteur présente à être moins présent qu'en Guadeloupe et France métropolitaine. C'est en particulier le cas pour la santé et le social qui ne concentrent que 8 % des emplois, contre 15 % en Guadeloupe et 14 % en France métropolitaine. Toutefois, ce secteur est bien plus présent que sur la partie hollandaise de l'île. Ainsi, seuls 4 % des emplois de Sint Maarten en 2013 dépendent de la santé et du social.

L'enseignement y est également sous-représenté : 7 % des emplois en 2013, contre 10 % à Saint-Martin en 2012 (11 % en Guadeloupe). Concernant l'administration publique, elle concentre 9 % des emplois à Saint-Martin, comme à Sint Maarten, soit une proportion proche de celle observée en moyenne en France métropolitaine (10 %), mais nettement inférieure à la Guadeloupe (15 %).

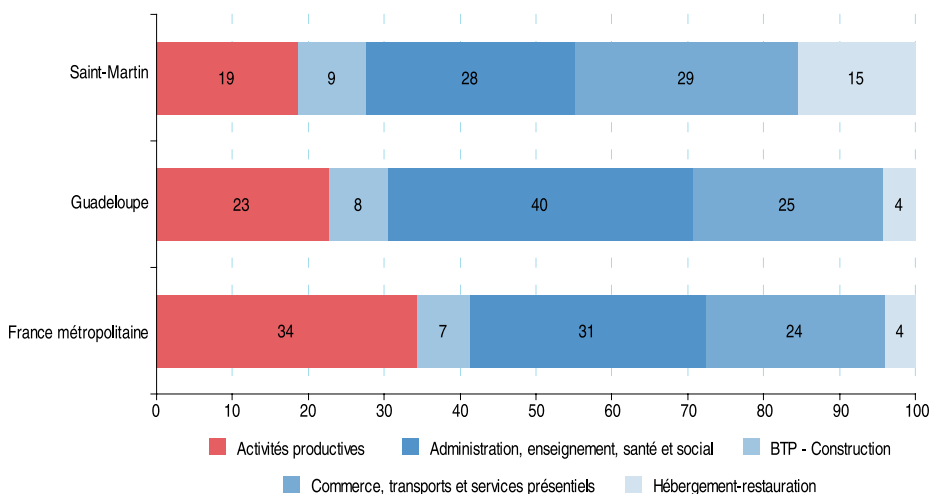
Dès lors, moins d'un emploi de Saint-Martin sur cinq dépend d'une activité productive. L'agriculture est quasi-nulle, concentrant

moins de 50 emplois. L'industrie productive en compte également moins de 350, soit 4 % des emplois contre 12 % en moyenne nationale (5 % en Guadeloupe). Elle est principalement portée par la construction de bateaux de plaisance, la réparation et maintenance navale, la fabrication et distribution d'électricité, la fabrication de vêtements et la fabrication de portes et fenêtres. L'agriculture et l'industrie ne sont pas plus présents dans la partie hollandaise de l'île, qui compte moins de 30 emplois dans l'agriculture, et dont la majeure partie des emplois industriels concernent la production et la distribution d'électricité.

Le commerce de gros, le transport de fret et l'entreposage concentrent également moins de 400 emplois. En fait, la majeure partie des activités productives de Saint-Martin sont des services. Ainsi, les services non présents concentrent 1 200 emplois. Ils sont plus présents qu'en Guadeloupe (12 % des emplois contre 9 %). Néanmoins, ils sont portés à Saint-Martin par des activités où la frontière entre présente et non présente est discutable. En effet, les activités de

### 19 Plus de quatre emplois sur cinq dépendent de la sphère présente

Répartition des emplois selon la sphère (présente ou non) et le secteur d'activité en 2012 (en %)



Lecture : les activités présentes sont représentées en bleu, les non présentes en rouge.  
Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

### Une délicate estimation du PIB

Le système d'informations statistiques ne permet pas d'élaborer des comptes économiques complets pour la collectivité de Saint-Martin. Dans le cadre du partenariat CEROM, l'Insee, l'IEDOM et l'AFD ont entrepris l'estimation du produit intérieur brut (PIB) de la collectivité. Estimé pour la première fois en 2005 sur la base de données de 1999, le PIB de la collectivité a été réévalué en 2014 sur l'année 2010. Le calcul de la valeur ajoutée de la collectivité a été réalisé à partir de deux méthodologies distinctes, dont la moyenne des deux résultats permet d'obtenir l'estimation finale.

L'approche par la productivité apparente du travail est fondée sur les données de l'emploi et la population du recensement effectué par l'Insee dans la collectivité en 2010. Faute d'évaluation de la productivité à Saint-Martin, elle a été supposée identique à celle prévalant dans l'espace référent de la Guadeloupe et de la partie néerlandaise de l'île, Sint Maarten. La productivité apparente en partie française est, par hypothèse, appréciée de manière identique à celle de la partie néerlandaise.

L'approche par les importations consiste à estimer une relation liant le PIB par habitant aux importations par habitant. Bien que les importations de l'île de Saint-Martin soient inconnues, celles des Antilles néerlandaises dans leur ensemble font l'objet de statistiques, et en particulier celles de Sint Maarten. Le niveau des importations en partie française est, par hypothèse, égal à 10 % de celui prévalant dans la partie néerlandaise. Le niveau des importations par habitant a été déterminé en prenant en compte l'ensemble des importations (Saint-Martin et Sint Maarten) rapporté à la population totale de l'île.

Le PIB par habitant de Saint-Martin s'élève à 14 700 € en 2010, contre 14 500 € en 1999. En 11 ans, le PIB par habitant a peu évolué compte tenu de la forte croissance démographique de 27 % (soit + 2,1 % en moyenne par an entre 1999 et 2010). La croissance annuelle moyenne du PIB en valeur est estimée à 2,3 %.

Le PIB par habitant de Saint-Martin est nettement inférieur à la moyenne nationale (29 905 € en 2010). Il se situe à un niveau inférieur à celui observé en Guadeloupe et à Sint Maarten (16 000 €) mais proche de celui observé en Guyane. Il se classe toutefois parmi les dix PIB par habitant les plus élevés de la zone Caraïbe.

sécurité privée, de nettoyage, de location de courte durée de voitures et d'aménagement paysager représentent 50 % des emplois de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre 30 % en Guadeloupe et 12 % en France métropolitaine. Or, ces quatre activités peuvent sur le territoire avoir vocation à répondre aux besoins de la population résidente et touristique. A contrario, les activités liées à l'emploi (mise à disposition de personnel, intérim, etc.), alimentant en grande partie l'industrie, ne représentent que 2 % de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre 8 % en Guadeloupe et 14 % en France métropolitaine. De même, les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques ne représentent que 20 % de ce sous-secteur à Saint-Martin, contre respectivement 26 % et 30 % en Guadeloupe et en France métropolitaine.

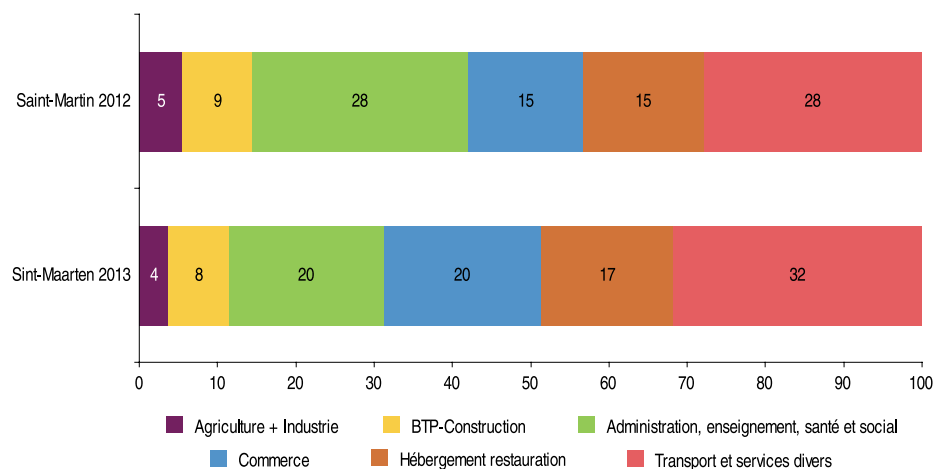
Les principaux secteurs employeurs sont pour Saint-Martin et Sint Maarten le commerce respectivement 15 % et 21 % suivi de l'hébergement et la restauration respectivement 15 % et 17 % (figure 21). Toutefois la concentration de l'emploi dans ces deux secteurs est plus importante à Sint Maarten. Ainsi, le poids du commerce, de l'hébergement et de la restauration dans l'emploi à Sint Maarten est 8 points plus élevé qu'à Saint-Martin (38 % de l'emploi à Sint Maarten contre 30 % à Saint-Martin). Le nombre d'emplois dans ces secteurs est deux fois plus important à Sint Maarten

(6 300 emplois) qu'à Saint-Martin (3 200). L'industrie manufacturière (constitué à 30 % d'activités de boulangerie), les activités immobilières et la santé sont les principaux secteurs spécifiques de Saint-Martin par rapport à Sint Maarten (figure 22). Ainsi, le poids de la santé et de l'action sociale est deux fois plus élevé à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. La santé représente 900 emplois à Saint-Martin, soit 200 emplois de plus qu'à Sint Maarten. Le nombre

d'emplois liés aux activités immobilières est deux fois plus élevé à Saint-Martin qu'à Sint Maarten et pourrait s'expliquer par les différents dispositifs de desfiscalisation à Saint-Martin. L'agriculture est fortement spécifique à Saint-Martin bien qu'il représente moins de 1 % de l'emploi. Ceci s'explique par le fait que l'activité agricole est presque inexistante à Sint Maarten (0,1 % de l'emploi total). L'enseignement est également un secteur surreprésenté à

#### 20 Le secteur de l'administration, enseignement, santé-social est surreprésenté à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten

Comparaison de la répartition des emplois par secteur d'activité à Saint-Martin et Sint Maarten (en %)



Note : dans ce graphique, le présentiel n'est pas distingué du non présentiel. Ainsi, dans les emplois de l'industrie, sont inclus les boulangeries-pâtisseries, charcuteries et le traitement et collecte des eaux et déchets. De même, le commerce englobe le commerce de détail et le commerce de gros.

Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires), Labour Force Survey 2013, Department Of Statistics Sint Maarten.

Saint-Martin par rapport à Sint Maarten (10 % de l'emploi à Saint-Martin contre 7 % pour la partie hollandaise). Cette caractéristique peut s'expliquer par la part des jeunes de moins de 20 ans plus importante à Saint-Martin qu'à Sint Maarten (respectivement 35 % et 29 % de la population, soit 12 650 jeunes contre 9 700 à Sint Maarten).

À contrario, les secteurs des activités financières et des arts et spectacles sont sous-spécifiques à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. Le secteur des arts et spectacles représente 5,6 % de l'emploi à Sint Maarten, soit une part quatre fois plus élevée qu'à Saint-Martin qui s'explique en partie par la présence à Sint Maarten de l'ensemble des casinos de l'île. De même, le poids des emplois associés aux activités financières est 3,5 fois plus élevé à Sint Maarten qu'à Saint-Martin en raison de l'implantation plus importante de banques à Sint Maarten (dont certaines ont des activités extraterritoriales).

La répartition par secteur d'activité des emplois diffère selon la région de naissance des actifs. Ainsi, parmi les emplois des immigrés, 10 % dépendent de l'administration-enseignement-santé-social, alors que cette part atteint 32 % pour les natifs de France métropolitaine, 36 % pour les Saint-Martinois de naissance et 43 % chez les personnes nées dans une COM ou un DOM (figure 23). A contrario, les emplois dans l'hébergement-restauration, le commerce, les services divers et la construction sont nombreux chez les immigrés. Les emplois dans le transport-entreposage sont surreprésentés chez les natifs de Saint-Martin et des Outre-Mer.

En lien avec la structure par secteur d'activité des emplois de Saint-Martin, le taux d'encadrement est bas. Seuls 7 % des emplois sont détenus par des cadres ou professions intellectuelles supérieures, contre 11 % en Guadeloupe et 17 % en France métropolitaine. Les professions intermédiaires sont également sous-représentées, concentrant 18 % des emplois à Saint-Martin, contre respectivement 24 % et 26 %. Mais, la part des cadres et professions intermédiaires atteint 41 % chez les natifs de France métropolitaine, contre 11 % chez les Saint-Martinois de naissance (figure 24).

A contrario, les employés sont nombreux à Saint-Martin (36 % contre 33 % en Guadeloupe et 28 % en France métropolitaine), particulièrement chez les immigrés et natifs de Saint-Martin où leur part atteint plus de 40 %. Mais, ce sont les artisans, commer-

çants et chefs d'entreprises les plus surreprésentés. Ils concentrent 18 % des emplois, soit trois fois plus qu'en France métropolitaine, et ce, pour toutes les catégories de population. Il en résulte une proportion très importante de non salariés.

Ainsi, un emploi sur cinq est non-salarié à Saint-Martin (figure 25). Cette part a légèrement progressé entre 2007 et 2012 (de 19 % à 21 %). En 2012, 36 % des non-salariés à

Saint-Martin travaillent dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration, et 19 % dans la construction. Toutefois par secteur d'activité (hors agriculture), la construction est celui où la part des non-salariés est la plus importante (37 %).

L'emploi salarié sans limite de durée est moins fréquent à Saint-Martin et Sint Maarten par rapport à la Guadeloupe (7 emplois sur 10 en 2012). La part de l'emploi

**21 Le commerce et l'hébergement & restauration sont les principaux secteurs d'activités pour les deux territoires**

Distribution de l'emploi par secteur d'activité à Saint-Martin et Sint Maarten en 2012 (en %)

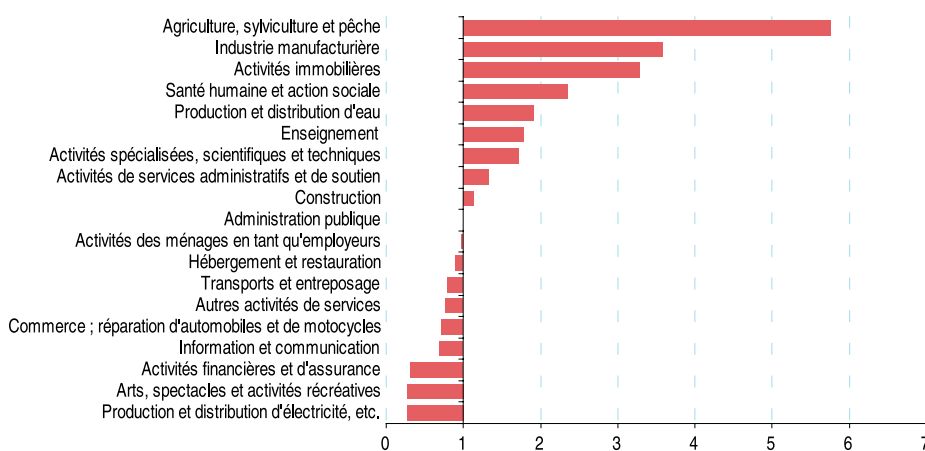
	Saint-Martin	Sint Maarten
Agriculture, sylviculture et pêche	0,6	0,1
Industrie manufacturière	4,1	1,2
Production et distribution d'électricité, etc.	0,5	1,8
Production et distribution d'eau	0,7	0,3
Construction	9,1	8,0
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	14,7	20,6
Transports et entreposage	5,0	6,3
Hébergement et restauration	15,1	16,9
Information et communication	1,6	2,3
Activités financières et d'assurance	1,4	4,3
Activités immobilières	2,0	0,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,1	1,8
Activités de services administratifs et de soutien	8,1	6,1
Administration publique	9,0	9,1
Enseignement	10,3	5,8
Santé humaine et action sociale	8,3	3,5
Arts, spectacles et activités récréatives	1,4	5,3
Autres activités de services	3,1	4,0
Activités des ménages en tant qu'employeurs	1,8	1,9

Nomenclature : ISIC rev4 (=CITI-4) = niveau standard NA 21 classes.

Source : Recensement 2012 Insee, estimation 2012 à partir du recensement 2011 et du Labour Force Survey 2013, Department of Statistics Sint Maarten

**22 L'industrie manufacturière et les activités immobilières surreprésentés à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten**

Spécificité sectoriel (selon l'emploi) de Saint-Martin par rapport à Sint Maarten



Lecture : l'indice de spécificité est le rapport entre la part du nombre d'emplois d'un secteur dans l'emploi total à Saint-Martin et de celle de Sint Maarten. Si l'indice est supérieur à 1 pour un secteur donné, ce secteur est surreprésenté à Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. À l'inverse, s'il est inférieur à 1, le secteur est sous-spécifique pour Saint-Martin par rapport à Sint Maarten. L'indice de spécificité de l'enseignement est de 1,8, le poids dans l'emploi de ce secteur est plus élevé à Saint-Martin comparé à Sint Maarten. Source : Recensement 2012, Insee ; Recensement 2011 et Labour Force Survey 2013, Department of Statistics Sint Maarten.



salarié à durée limitée à Sint Maarten atteint 21 % en 2011. 30 % de ceux-ci concernent des contrats à durée déterminée à objet défini.

**Une activité présente dominante axée sur le tourisme**

Outre l'hébergement-restauration, de nombreux emplois présents sont directement liés au tourisme, notamment dans les activités de sport et loisirs, dans le transport aérien et le transport intérieur ou dans le commerce de détail. Ainsi, en 2006, Saint-Martin comptait 2 200 emplois salariés directement générés par la fréquentation touristique, soit 28 % de l'emploi salarié, contre 5 % en Guadeloupe (*AntianÉchos de Guadeloupe N°12*). De plus, de nombreux emplois induits sont aussi indirectement générés par le tourisme (dans la construction et le BTP, le commerce de gros, les services à la personne, la collecte et le traitement de l'eau et des déchets, etc.). Le tourisme est ainsi le moteur principal de l'emploi à Saint-Martin. En effet, le territoire de Saint-Martin présente de nombreuses aménités, avec ses paysages, ses plages, etc. Il jouit également d'une forte accessibilité, grâce notamment à l'aéroport international Princess Juliana.

Selon l'association des hôteliers de Saint-Martin, l'offre de chambres dans l'hôtellerie se stabilise autour de 1 600 depuis 2006, après une baisse de la capacité d'accueil en hôtel entre 2000 et 2006. On comptait à la fin des années 90 près de 3 000 chambres, après la construction de nombreux complexes hôteliers à partir des années 80. Cette baisse de la capacité hôtelière ne signifie pas pour autant une baisse de la capacité d'hébergement. En effet, sur la même période, l'offre de meublés de tourisme s'est fortement développée. Il est toutefois difficile d'estimer la capacité en meublés de tourisme, tout comme de connaître leurs taux d'occupation. Selon les sources, le taux d'occupation des chambres d'hôtels varie, lui, de 47 % à 66 %.

En 2012, Saint-Martin compte également plus de 1 500 résidences secondaires et logements occasionnels, soit cinq fois plus qu'en 1999. Ainsi, les résidences secondaires représentent 9 % du parc de logements saint-martinois en 2012, alors qu'elles en représentaient 2 % dans les années 90 (*figure 26*). Saint-Martin a ainsi rattrapé la part observée en Guadeloupe en 2007 (environ 6 %) et l'a même dépassée sur la période la plus récente, pour se situer au niveau de la France métropolitaine. Les arrivées de touristes sur la partie fran-

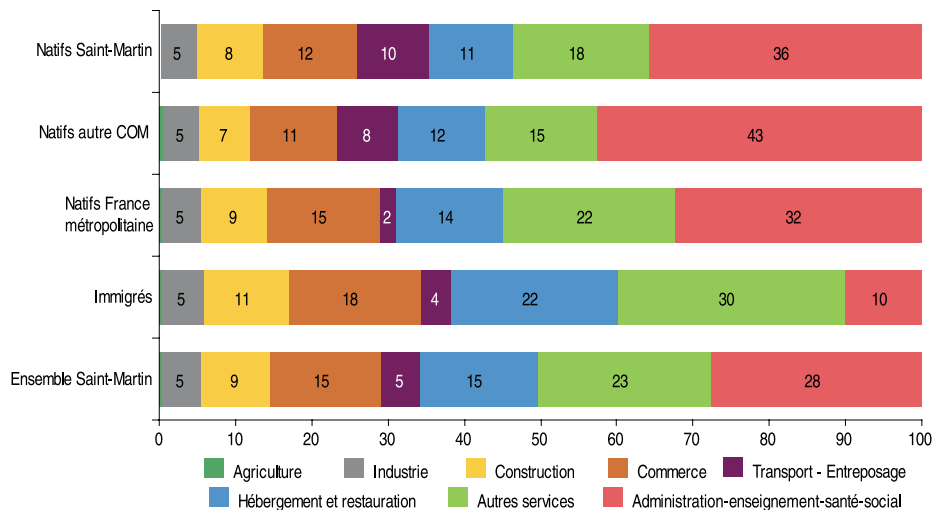
çaise de l'île restent minimes au regard de Sint Maarten, qui concentre 96 % des arrivées, avec 2,5 millions de visiteurs en 2014, dont 2 millions de croisiéristes. Néanmoins, ces arrivées du côté néerlandais génèrent des retombées économiques en partie française, mais sont difficiles à évaluer. Saint-Martin se positionne plus sur un segment plus haut de gamme, mais le contexte concurrentiel évolue (coût du travail, fiscalité, voire taux de change).

En 2014, Saint-Martin a accueilli près de 100 000 visiteurs. Après une hausse régulière depuis le milieu des années 90 (environ 50 000 visiteurs), la fréquentation de l'île est en léger repli depuis 2012 (source IE-DOM). L'activité de croisière est limitée et très dépendante aussi des aléas climatiques :

en 2014, le port de Marigot a accueilli 2 000 croisiéristes, contre 5 000 en 2012 et 2013 et près de 15 000 en 2011. Entre 2000 et 2012, la moyenne était d'environ 10 000 croisiéristes par an. À noter que la capacité d'accueil des plaisanciers est plus importante à Saint-Martin (750 places contre 400 coté hollandais). Le trafic inter-îles progresse avec 145 000 passagers au départ du port de Marigot (+ 9 % en un an). Le trafic aéroportuaire s'est également infléchi entre 2012 et 2014, après une hausse continue depuis le milieu des années 90 (+ 7,1 % par an sur la période 1996-2011). En 2013, l'aéroport de Grand-Case a enregistré 97 000 arrivées de passagers aériens, mais son trafic reste dépendant des compagnies aériennes et de la longueur de sa piste.

**23 Les immigrés surreprésentés dans le commerce, les services et la construction**

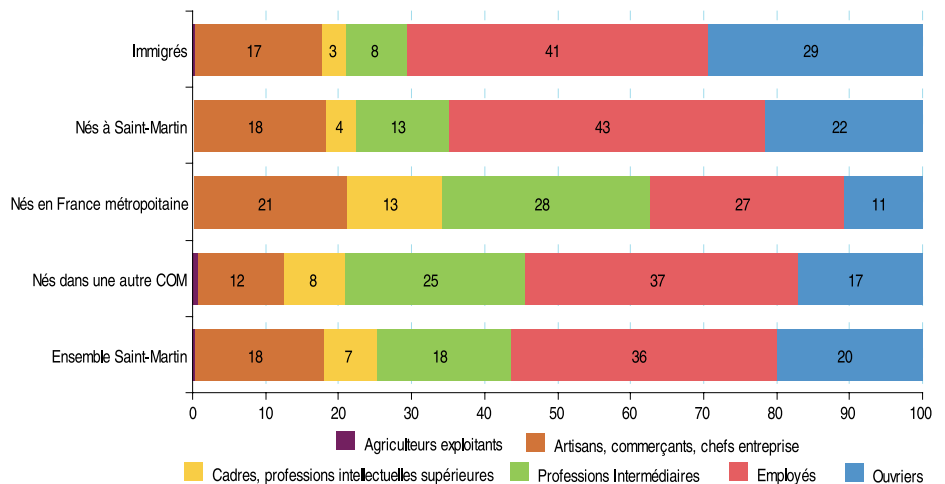
Répartition des emplois par secteur d'activité selon la qualité d'immigré et le lieu de naissance en 2012 (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

**24 41 % de cadres et professions intermédiaires parmi les natifs de France métropolitaine**

Répartition des emplois par CSP selon la qualité d'immigré et le lieu de naissance en 2012 (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires).

### Un emploi peu dynamique entre 2007 et 2012...

Entre 2007 et 2012, l'emploi a diminué de 0,9 % en moyenne annuelle à Saint-Martin, soit une perte de 100 emplois par an, probablement en lien avec la crise économique et l'évolution défavorable de la parité euro-dollars. Le tourisme demeure le principal secteur employeur dans la collectivité. Néanmoins, ce sont également les activités liées directement ou indirectement à cette branche qui ont contribué le plus à la perte d'emplois sur la période. Ainsi, l'hébergement et la restauration, 15 % de l'emploi en 2012, a perdu 50 emplois par an sur la période, à l'inverse de la Guadeloupe où l'emploi dans ce secteur progresse de 0,6 % en moyenne annuelle (figure 27). De même, le commerce a également perdu 52 emplois par an sur la période, à un rythme plus rapide qu'en Guadeloupe (-3,0 % par an contre -0,6 %).

La construction représente moins de 10 % de l'emploi en 2012, le secteur ayant perdu en moyenne 43 emplois sur la période. En comparaison, ce secteur a créé des emplois en Guadeloupe (+0,7 % en moyenne annuelle). La baisse de l'activité dans le bâtiment a, en outre, provoqué la perte d'emplois à caractère industriel. Ainsi, l'industrie regroupe 5 % de l'emploi à Saint-Martin en 2012, en diminution de 1,1 point par rapport à 2007.

Les pertes d'emplois dans les secteurs liés au tourisme ont été en partie compensées par une progression de l'emploi dans l'administration publique. La modification du statut de l'île en 2007 et les transferts de compétences associés peuvent en partie expliquer la hausse de 30 emplois par an. Au final, le secteur rassemble 9 % de l'emploi en 2012 contre 7 % en 2007. En comparaison, l'emploi dans l'administration publique en Guadeloupe a été stable (+0,1 % en moyenne annuelle).

Le secteur de la santé a également dynamisé l'emploi sur la période, à un rythme plus élevé qu'en Guadeloupe (+3,8 % contre 2,9 %). Cependant, son poids dans l'emploi reste moitié moins élevé qu'en Guadeloupe (8 % du total de l'emploi en 2012 contre 15 % en Guadeloupe). Les activités de services spécialisés ont progressé (+24 emplois par an), dont 70 % concernent les activités de services administratifs et de soutien (+17 emplois par an). Le secteur des transports et de l'entreposage a progressé de 3,6 % en moyenne annuelle à l'inverse de la Guadeloupe (-0,1 %). Les emplois créés ont particulièrement progressé dans le sec-

teur du transport terrestre. L'enseignement regroupe 10 % de l'emploi à Saint-Martin. Les emplois associés au secteur diminuent au même rythme qu'en Guadeloupe (respectivement -0,8 % en moyenne annuelle).

### ... à l'inverse de 1999-2006

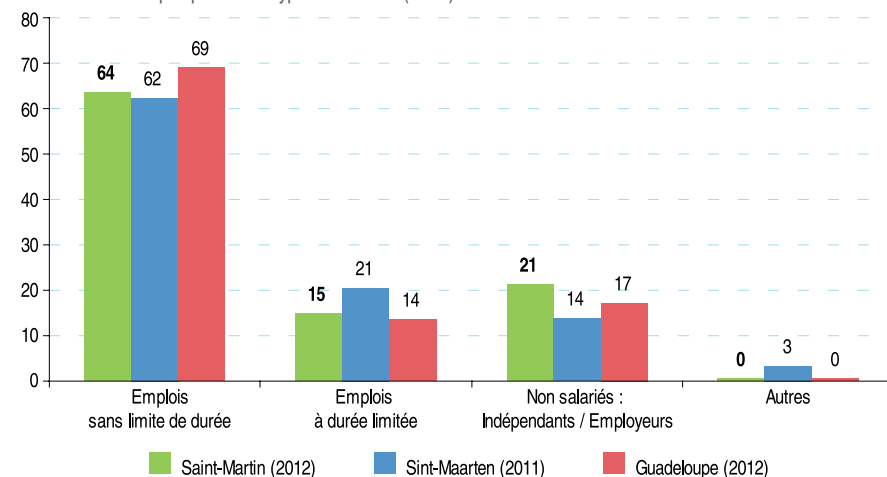
Contrairement à la période 2007-2012, l'emploi a progressé de 1,8 % par an entre 1999 et 2006 à un rythme équivalent à celui de la Guadeloupe (+1,7 %). La majorité des secteurs ont bénéficié d'une hausse de l'emploi à l'exception de celui des hôtels et de la restauration. Celui-ci a perdu 57 emplois par an sur la période (figure 28). Toutefois ces pertes d'emplois concernent principalement l'hébergement contrairement à la période 2007-2012 où les pertes d'emplois relèvent majoritairement de la restauration. Le commerce représentant 18 % de l'em-

ploi en 2006 a gagné 40 emplois par an, progressant légèrement plus rapidement qu'en Guadeloupe. Ainsi, le secteur ayant suivi la tendance inverse sur la période de 2007-2012, il en résulte que le nombre d'emplois dans le commerce en 2012 est plus ou moins équivalent à celui de 1999 (de l'ordre de 1 600 emplois).

La construction qui a été peu dynamique entre 2007 et 2012 avait, à l'inverse, progressé de 1,6 % par an à l'instar de la Guadeloupe. Entre 1999 et 2006, l'emploi dans l'administration a progressé de 24 emplois par an, à un rythme plus rapide qu'en Guadeloupe (+3,4 % contre 1,0 %). Après le changement de statut en 2007, la hausse de l'emploi s'est maintenue (+30 emplois par an) et la performance vis-à-vis de la Guadeloupe s'est creusée. En effet, l'emploi dans l'administration publique s'est stabilisée en

#### 25 La part des emplois non salariés est plus élevée à Saint-Martin

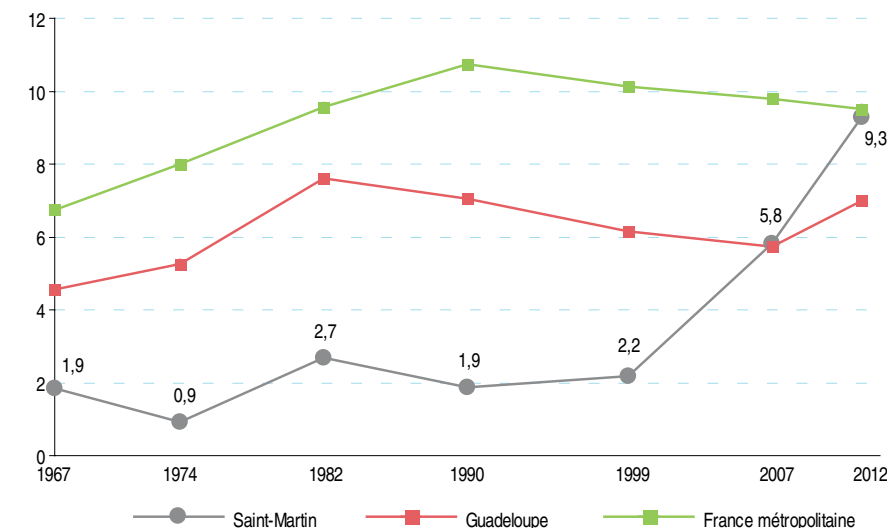
Distribution de l'emploi par statut/ type de contrats (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (Exploitations complémentaires), Census 2011, Department Of Statistics Sint Maarten.

#### 26 Une forte hausse des résidences secondaires depuis le début des années 2000

Évolution de la part des résidences secondaires et des logements occasionnels entre 1967 et 2012 (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales).

Guadeloupe entre 2007 et 2012.

Contrairement à la période 2007-2012, où l'emploi dans l'enseignement a légèrement baissé, celui-ci a été particulièrement dynamique entre 1999 et 2006, progressant de

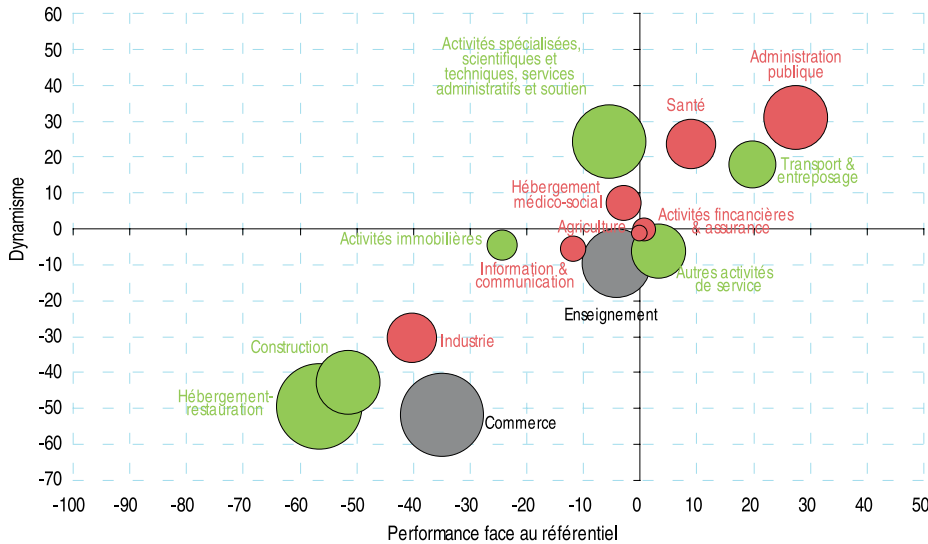
4,5 % par an, plus rapidement qu'en Guadeloupe. Ainsi, le poids de l'enseignement dans le total de l'emploi tend à se rapprocher de celui de la Guadeloupe (en 1999, 8 % de l'emploi contre 12 % en Guadeloupe

et en 2012, 10 % contre 11 %).

L'industrie progresse entre 1999 et 2006, en particulier l'industrie pour la fabrication d'articles pour la construction ou à caractère présentiel (boulangerie). ■

**27** Entre 2007 et 2012, baisse de l'emploi dans les secteurs liés au tourisme à Saint-Martin

Dynamisme et performance sectoriels à Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe entre 2007 et 2012



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la collectivité de Saint-Martin vis-à-vis de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la collectivité est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la collectivité en fin de période.

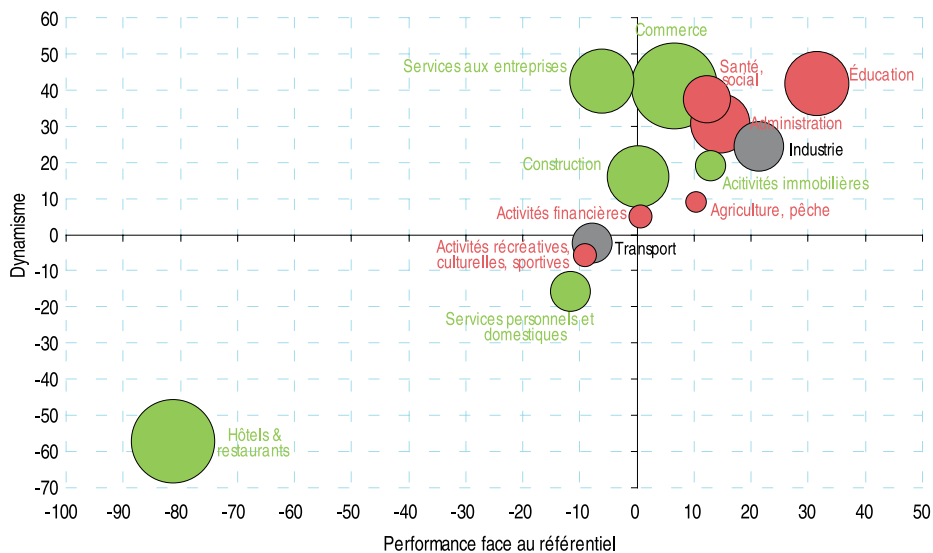
La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : Le secteur de l'administration publique est sous-spécifique pour Saint-Martin, son poids est 0,6 fois moins élevé que celui de Guadeloupe. Entre 2007 et 2012, le secteur a été dynamique (progression de 31 emplois par an) et performant (30 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la Guadeloupe).

Source : Recensements 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

**28** Entre 1999 et 2006, progression de l'emploi à l'exception de l'hébergement

Dynamisme et performance des secteurs d'activité à Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe entre 1999 et 2006



Note : la nomenclature des secteurs d'activité est différente entre 1999-2006 et 2007-2012.

La couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de la collectivité de Saint-Martin vis-à-vis de la Guadeloupe: le secteur est spécifique si son poids dans la collectivité est supérieur à 1,10 % au poids du secteur pour la Guadeloupe; il est sous-spécifique si son poids est inférieur à 0,9 % (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la collectivité en fin de période.

La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emplois par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture: Le secteur de la santé et action sociale est sous-spécifique pour Saint-Martin, son poids est 0,4 fois moins élevé que le celui pour la Guadeloupe. Entre 1999 et 2006, le secteur a été dynamique (progression de 37 emplois par an) et performant (12 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable à la Guadeloupe).

Source : Recensements 1999 et 2006 (exploitations complémentaires).

# Une précarité marquée, des disparités importantes

**E**n 2012, un quart des ménages saint-martinois sont des familles monoparentales, suite à une hausse continue de leur nombre. Six habitants sur dix sont couverts par une prestation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), avec une surreprésentation des allocations liées à la famille et au logement, tandis que les bénéficiaires de minima sociaux sont moins nombreux. Les deux tiers des ménages sont locataires, mais seulement 7 % vivent en logement HLM. Le niveau d'équipement des logements progresse fortement avec 95 % des ménages disposant des principaux éléments de confort.

## Une hausse des familles monoparentales et des personnes seules

En 2012, Saint-Martin compte 13 400 ménages (*Définitions*), soit 500 de plus qu'en 2007 et 3 600 de plus qu'en 1999. En lien avec la baisse de la population sur la période la plus récente, la croissance du nombre de ménages a fortement ralenti ces cinq dernières années, augmentant de 0,7 % par an entre 2007 et 2012, contre + 3,5 % par an entre 1999 et 2007.

À Saint-Martin, 69 % des ménages sont constituées d'au moins une famille (*Définitions*), alors que cette proportion n'est que de 67 % à Sint Maarten en 2011 et de 64 % et 63 % en Guadeloupe et France métropolitaine en 2012. Cette surreprésentation s'explique par la forte présence et le maintien du nombre de familles avec enfants à Saint-Martin. Ainsi, leur part a stagné depuis 1999, représentant encore 54 % des ménages en 2012, alors que cette proportion n'est que de 49 % à Sint Maarten en 2011 et plus que de 48 % en Guadeloupe en 2012, suite à une forte baisse (elle atteignait 57 % en 1999).

Cette stagnation des familles avec enfants est le résultat de deux tendances opposées : une baisse des couples avec enfant(s) (- 6 % entre 2007 et 2012) et une hausse des familles monoparentales (+ 15 % sur la même période). Si la part des couples avec enfant(s) a moins diminué qu'en Guadeloupe (- 6 points entre 1999 et 2012, contre - 10 points), la hausse de la proportion de familles monoparentales a été nettement plus marquée (+ 5 points, contre + 1 point). Il en résulte une part de familles monoparentales beaucoup plus élevée que dans la partie hollandaise de l'île : elles représentent 25 % des ménages à Saint-Martin en 2012, contre 19 % à Sint Maarten en 2011 (*figure 29*).

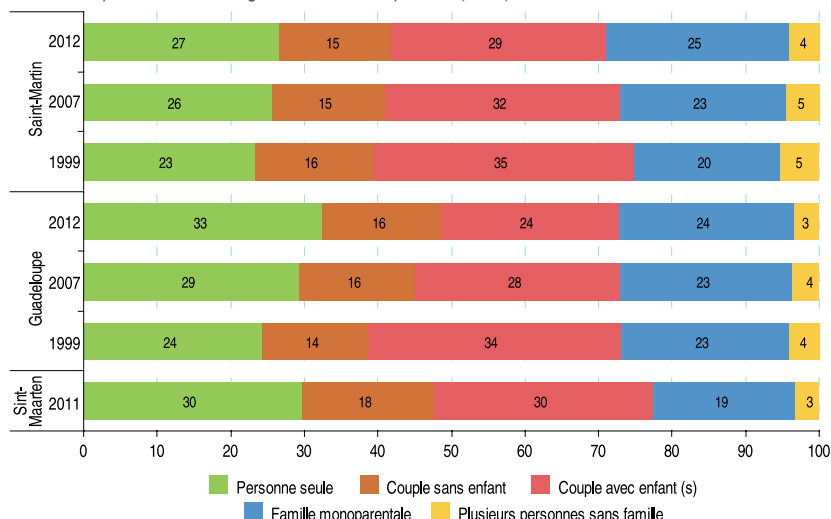
Les couples sans enfant sont moins présents qu'à Sint Maarten (15 % contre 18 %) et

leur part est relativement stable par rapport à 1999, alors que dans le même temps elle progresse en Guadeloupe. Les personnes vivant

seules sont également moins nombreuses qu'à Sint Maarten. Elles représentent 27 % des ménages en 2012. Leur part a progressé

### 29 La part des familles avec enfant(s) est stable depuis 1999

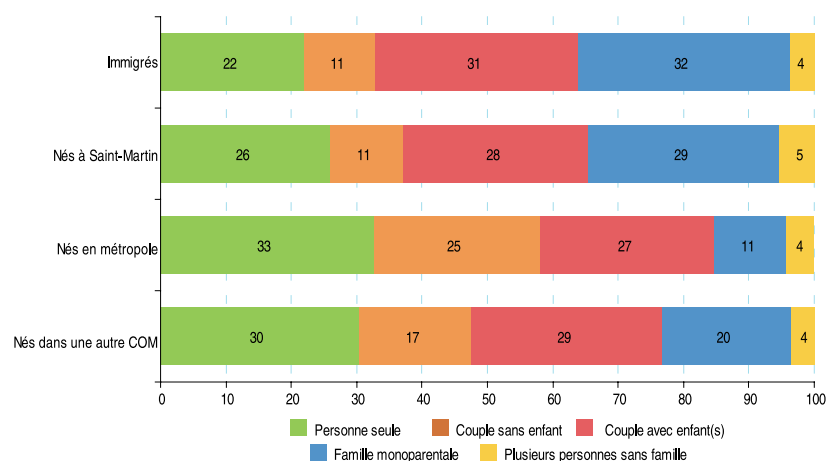
Évolution de la répartition des ménages selon leur composition (en %)



Source : Recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (exploitations complémentaires), Census 2011 Department Of Statistics Sint Maarten.

### 30 58 % des ménages dont la personne de référence est native de France métropolitaine sont des personnes seules ou des couples sans enfant

Composition familiale des ménages en 2012 selon la qualité d'immigré et le lieu de naissance de la personne de référence du ménage (en %)



Source : Recensement de la population 2012 (exploitations complémentaires).

de 4 points par rapport à 1999, mais cette hausse est bien moins forte qu'en Guadeloupe (+ 9 points). Il en résulte un desserrement des ménages moins prononcé qu'en Guadeloupe. En 2012, Saint-Martin compte encore en moyenne 2,6 personnes par ménage, contre 2,4 en Guadeloupe et 2,2 en France métropolitaine. Malgré une composition familiale des ménages différente, la taille moyenne des ménages est également de 2,6 à Sint Maarten en 2011.

La forte présence des familles monoparentales est particulièrement marquée chez les immigrés et les Saint-Martinois de naissance, où leur part atteint respectivement 32 % et 29 % (figure 30). A contrario, elles ne représentent que 11 % des ménages dont la personne de référence est née en France métropolitaine. Ces derniers sont marqués par une surreprésentation des personnes seules (33 % des ménages) et des couples sans enfant (25 % des ménages).

### 60 % de la population saint-martinoise est couverte par au moins une prestation CAF

Saint-Martin compte 8 140 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales en 2014 (figure 31). Leur nombre a augmenté de 9 % en 5 ans, soit une hausse plus importante qu'en Guadeloupe (+ 4 %). Comme en Guadeloupe, environ six Saint-Martinois sur dix sont couverts par au moins une prestation versée par la CAF (47 % en métropole), soit 21 500 personnes, dont 10 600 enfants. Mais, le taux de couverture (*Définitions*) a augmenté, passant de 58 % en 2009 à 60 % en 2014, alors qu'il a diminué en Guadeloupe (de 61 % à 59 %).

Comme en Guadeloupe, la hausse du nombre d'allocataires est due en partie au Revenu de Solidarité Active (RSA) institué dans les COM depuis 2011 et à la hausse des allocations liées au logement (+ 18 % en 5 ans). Néanmoins, Saint-Martin se caractérise par le poids des prestations liées à la famille, beaucoup plus important qu'en Guadeloupe (figure 32), du fait de la surreprésentation à Saint-Martin des familles avec enfant(s).

Ainsi, plus de 70 % des allocataires perçoivent au moins une prestation familiale, contre 60 % en Guadeloupe. Ces dernières regroupent les prestations liées à la naissance de l'enfant et les prestations liées à l'entretien et l'éducation de l'enfant. Elles concernent les familles composées d'enfants âgés de moins de 20 ans. En particulier, 65 % des allocataires perçoivent les Al-

locations Familiales (52 % en Guadeloupe), avec une faible diminution de leur nombre depuis 2009 (- 1 % contre - 6 % en Guadeloupe).

D'autre part, 16 % des allocataires de Saint-Martin ont perçu en 2014 la Presta-

tion d'Accueil du Jeune Enfant, soit 4 points de plus qu'en Guadeloupe. Si leur nombre a diminué de 8 % en 5 ans (en lien avec la légère baisse des naissances), ce recul est aussi moins marqué qu'en Guadeloupe (- 12 %).

### 31 Une hausse du nombre d'allocataires CAF et du taux de couverture

Nombre d'allocataires et taux de couverture en 2014, évolutions 2009-2014

	2014		Évolutions 2009-2014 (en %)	
	Saint-Martin	Guadeloupe	Saint-Martin	Guadeloupe
<b>Nombre d'allocataires CAF</b>	<b>8 138</b>	<b>104 449</b>	<b>+9</b>	<b>+4</b>
Nombre de personnes couvertes	21 482	238 733	+0	-3
Nombre d'enfants à charge	10 568	107 439	-4	-8
Taux de couverture (en %)	60,4	59,4	+ 2 pts	- 2 pts

Source : CAF.

### 32 Une surreprésentation des prestations CAF liées à la famille

Part des allocataires de prestations familiales par catégorie en 2014 et évolutions 2009-2014

	Part (en %) des allocataires percevant la prestation en 2014		Évolution (en %) du nombre d'allocataires percevant la prestation entre 2009 et 2014	
	Saint-Martin	Guadeloupe	Saint-Martin	Guadeloupe
AF (Allocations Familiales)	65	52	-1	-6
CF (Complément Familial)	8	6	-11	-15
ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)	40	33	+5	-3
ASF (Allocation de Soutien Familial)	18	22	+11	-5
AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)	1	2	+7	+75
PAJE (Prestation d'Accueil Jeunes Enfants)	16	12	-8	-12

Source : CAF.

### 33 Une moindre couverture du RSA qu'en Guadeloupe

Allocataires du RSA par type en 2014 et population couverte

	Saint-Martin			Part (en %) population couverte Guadeloupe
	Nombre d'allocataires	Population couverte	Part population couverte (en %)	
RSA Socle seul	2 672	5 989	17	19
RSA Socle + Activité	164	408	1	2
RSA Activité seul	436	1 054	3	3
<b>Total RSA</b>	<b>3 272</b>	<b>7 451</b>	<b>21</b>	<b>24</b>

Source : CAF.

### 34 35 % des allocataires CAF perçoivent le RSA Socle

Part des allocataires de minimas sociaux par catégorie en 2014 et évolutions 2009-2014

	Part (en %) des allocataires percevant la prestation en 2014		Évolution (en %) du nombre d'allocataires percevant la prestation entre 2009 et 2014	
	Saint-Martin	Guadeloupe	Saint-Martin	Guadeloupe
RSA Socle (Revenu de Solidarité Active)	35	41	-	-
RSO (Revenu de Solidarité)	1	2	-27	-31
AAH (Allocation Adulte Handicapé)	4	8	+33	+6

Note : le RSA a été mis en place dans les COM en janvier 2014, ce qui explique qu'il n'y a pas d'évolution.

Source : CAF.

### 35 Une surreprésentation des allocations CAF liées au logement

Nombre d'allocataires et population couverte par une allocation logement

	2014		Évolutions (en %) 2009-2014	
	Saint-Martin	Guadeloupe	Saint-Martin	Guadeloupe
<b>Nombre d'allocataires logement</b>	<b>4 034</b>	<b>41 495</b>	<b>+18</b>	<b>+11</b>
Part d'allocataires CAF (en %)	50	40	+ 4	+ 2
Population couverte	10 438	92 302	+9	+5
Taux de couverture	29	23	+ 3	+ 1

Source : CAF.

### Une sous-représentation des prestations de minima sociaux

En 2014, 3 270 Saint-Martinois ont perçu le RSA (socle et/ou activité) et près de 6 000 personnes en dépendent, soit 21 % de la population (figure 33). Cette proportion est moins importante qu'en Guadeloupe où elle atteint 24 %.

Parmi les allocataires du RSA, 87 % touchent le RSA Socle, considéré comme un minima social. Ils représentent 35 % des allocataires CAF, contre 41 % en Guadeloupe (figure 34). D'autre part, moins de 60 Saint-Martinois perçoivent le Revenu de Solidarité, représentant 1 % des allocataires. Et 300 perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé : si leur volume a fortement augmenté depuis 2009 (+ 33 %, contre + 6 % en Guadeloupe), ils ne représentent encore que 4 % des allocataires CAF, soit deux fois moins qu'en Guadeloupe.

### De nombreux ménages locataires, peu de logements sociaux

Parmi les 8 140 allocataires de la CAF en 2014, 50 % perçoivent une allocation logement (figure 35). C'est 10 points de plus qu'en Guadeloupe. Le nombre d'allocataires percevant une allocation logement a augmenté de 18 % entre 2009 et 2014, hausse plus forte qu'en Guadeloupe (+ 11 %). La population couverte par une allocation logement a également augmenté sur la période. En 2014, ce sont 10 400 Saint-Martinois qui sont couverts par une prestation logement de la CAF, soit 29 % de la population, contre 23 % en Guadeloupe.

À Saint-Martin, 98 % des allocataires bénéficiant d'une aide au logement sont locataires (95 % en Guadeloupe). Les locataires sont de façon générale fortement surreprésentés à Saint-Martin : deux ménages sur trois sont locataires du privés ou en HLM (contre 35 % en Guadeloupe). Cette proportion est en baisse depuis 1999, où elle atteignait 71 % (figure 36). Mais, cette diminution ne se fait pas au profit de l'accession à la propriété : la proportion de ménages propriétaires est relativement stable depuis 1999. En 2012, seuls 27 % des ménages saint-martinois sont propriétaires, contre 60 % en Guadeloupe. Ce sont les ménages logés gratuitement qui augmentent : 7 % des ménages en 2012 contre 4 % en 1999. Les locataires sont également nombreux dans la partie hollandaise de l'île (63 % en 2011), mais la part de propriétaires reste plus importante (37 %).

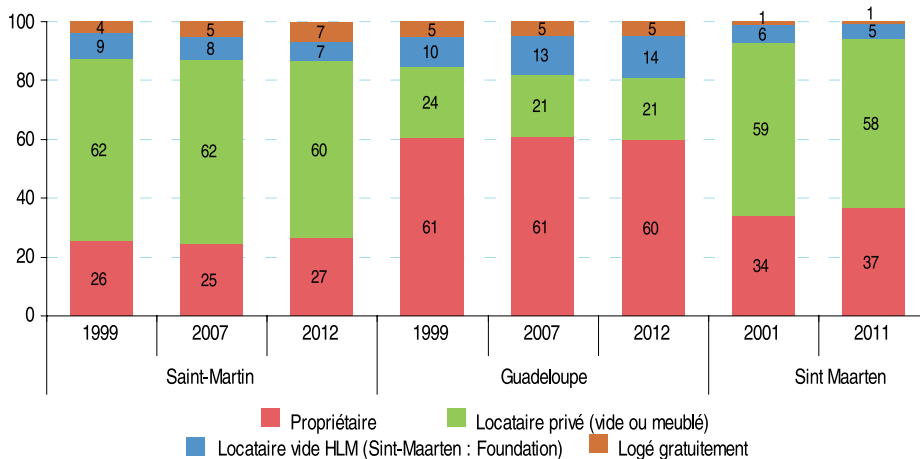
En 2012, seuls 7 % des ménages sont des locataires HLM (vide), soit deux fois moins

qu'en Guadeloupe. De plus, cette proportion est en recul depuis 1999, où elle atteignait 9 %, alors qu'elle progresse en Guadeloupe. Toutefois, cette proportion est légèrement plus élevée qu'à Sint Maarten

où 5 % des ménages habitent un logement « from foundation » en 2011. Comme à Saint-Martin, cette proportion est en recul sur les dix dernières années. La quasi-totalité des logements locatifs HLM loués

### 36 Deux tiers des ménages sont locataires

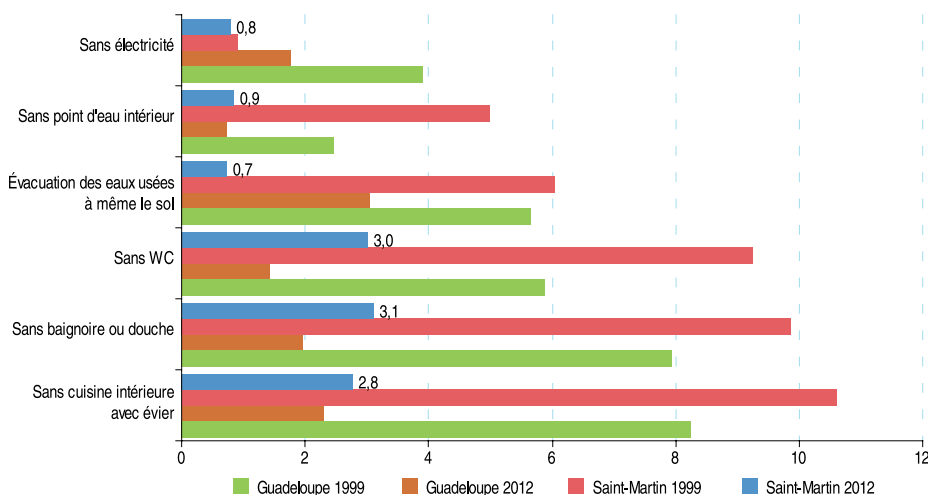
Évolution de la répartition des résidences principales selon le statut d'occupation (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales), Census, Department Of Statistics Sint Maarten.

### 37 95 % des résidences principales possèdent les principaux éléments de confort

Part des résidences principales sans élément de confort par type (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales).

Les minima sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire versées sans contrepartie de cotisations. Il existe le RSA qui vise à lutter contre les exclusions et qui remplace le RMI depuis 2011, l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le revenu de solidarité (RSO), spécifique aux collectivités d'Outre-mer.

Le RSA, mis en place le 1er juin 2009 en métropole et le 1er janvier 2011 dans les COM, s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité. C'est une prestation dégressive cofinancée par le département et l'État. La part financée par le département est appelée RSA socle et fait partie des minima sociaux. Le RSA activité, part financée par l'État, n'est pas considéré comme un minima social. Cette prestation se substitue au RMI, à l'API, aux dispositifs d'intéressement liés à ces deux prestations, aux dispositifs liés aux contrats (CI-RMA et CAV) et aux expérimentations RSA (sauf conditions particulières).

vides de Saint-Martin en 2011 sont des appartements. Un quart a été construit avant 1990, 60 % de 1990 à 2006, et 15 % depuis 2007. Ils possèdent tous l'électricité, mais seuls 19 % ont de l'eau chaude, soit une proportion deux fois moins importante que pour l'ensemble des résidences principales de Saint-Martin (39 %). 72 % sont des 3 ou 4 pièces, contre 50 % pour l'ensemble des résidences principales : les petits logements de 1 ou 2 pièces et les grands logements de 5 pièces et plus sont sous-représentés.

19 % de ces logements HLM loués vides sont occupés par un ménage dont la personne de référence est native de Saint-Martin et plus de 50 % par une personne de référence immigrée. Ils sont occupés en moyenne par 3,1 personnes, soit plus qu'en moyenne des résidences principales de Saint-Martin (2,6 personnes). 42 % sont occupés par des familles monoparentales, 32 % par des couples avec enfant(s) et 17 % par des personnes seules.

### Une nette progression des conditions de logement et des équipements des ménages depuis 1999

Parmi les 13 400 ménages de Saint-Martin, 95 % possèdent tous les éléments principaux de confort en 2012 : électricité, point d'eau intérieur, raccord au tout-à-l'égout ou à une fosse sceptique, WC, baignoire ou douche et cuisine intérieure avec évier. Cette proportion est légèrement plus importante qu'en Guadeloupe (94 %). Toutefois, encore 600 résidences principales ont un ou plusieurs de ces éléments de confort manquants. Ainsi, 1 % des ménages n'ont pas d'électricité (proportion proche de celle de 1999), 1 % n'ont pas de point d'eau intérieur (5 % en 1999), 1 % évacuent les eaux usées à même le sol (6 % en 1999). Ces trois proportions sont plus faibles qu'en Guadeloupe (figure 37). En revanche, l'absence de WC, de baignoire ou douche et/ou de cuisine intérieure avec évier est plus fréquente qu'en Guadeloupe. Elle concerne encore 3 % des ménages pour chacun de ces éléments, et a été divisée par trois depuis 1999. Concernant l'aspect du bâti, 94 % des résidences principales sont des maisons ou immeubles en dur, soit 8 points de plus qu'en 1999. Cette proportion est de 92 % en Guadeloupe (75 % en 1999).

L'élément de confort le moins présent à Saint-Martin par rapport à la Guadeloupe est l'eau chaude : seuls 39 % des ménages en disposent, contre 65 % en Guadeloupe (figure 38). La progression depuis 1999 a été très faible, augmentant de 6 points, contre une hausse de 26 points en Guadeloupe. Par

contre, les deux tiers des ménages possèdent au moins une pièce climatisée. Près de 60 % sont raccordés au réseau de tout-à-l'égout et les trois quart ont un emplacement de stationnement.

D'autre part, 28 % des résidences principales sont en situation de surpeuplement à Saint-Martin en 2012. Pour cet indicateur, parmi les ménages d'au moins deux personnes, il est jugé nécessaire d'avoir au moins une pièce par personnes de 7 ans et plus, et une pièce pour deux personnes de moins de 7 ans.

### Une vacance qui augmente en apparence

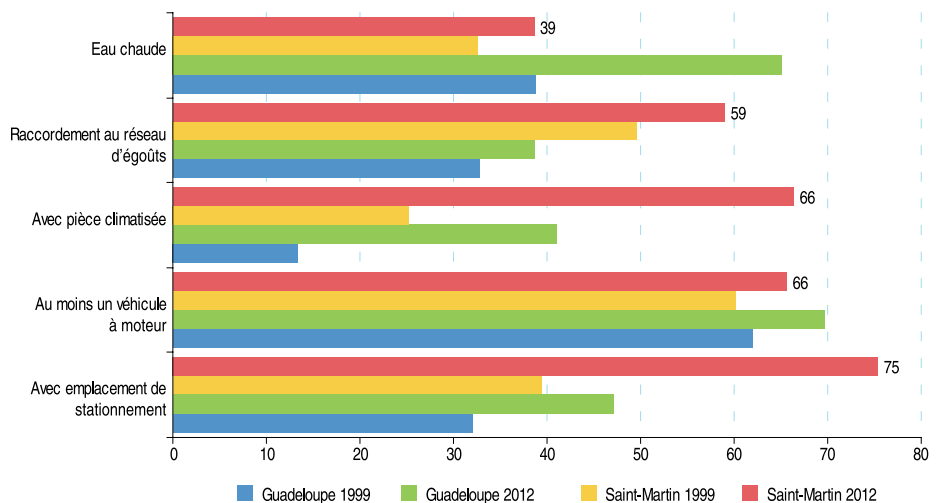
En 2012, Saint-Martin compte plus de 2 000 logements vacants, soit 12 % de son parc (fi-

gure 39). Le nombre de logements vacants a doublé par rapport aux années 90 : on en comptait moins de 1 000 en 1999. Le taux de vacance est légèrement moins important qu'en Guadeloupe (14 %), mais plus fort qu'en France métropolitaine (7 %).

Les taux de vacance de 29 % en 1974 et 23 % en 1982 sont probablement en rapport avec les nombreuses constructions engagées à cette époque, mais pas encore habitées (boom immobilier lié aux lois de défiscalisation). Si les parts sont très fortes, les volumes (environ 750 logements vacants) restaient moindres que ceux observés aujourd'hui. ■

#### 38 Moins de 40 % des ménages ont l'eau chaude, les deux tiers ont la climatisation

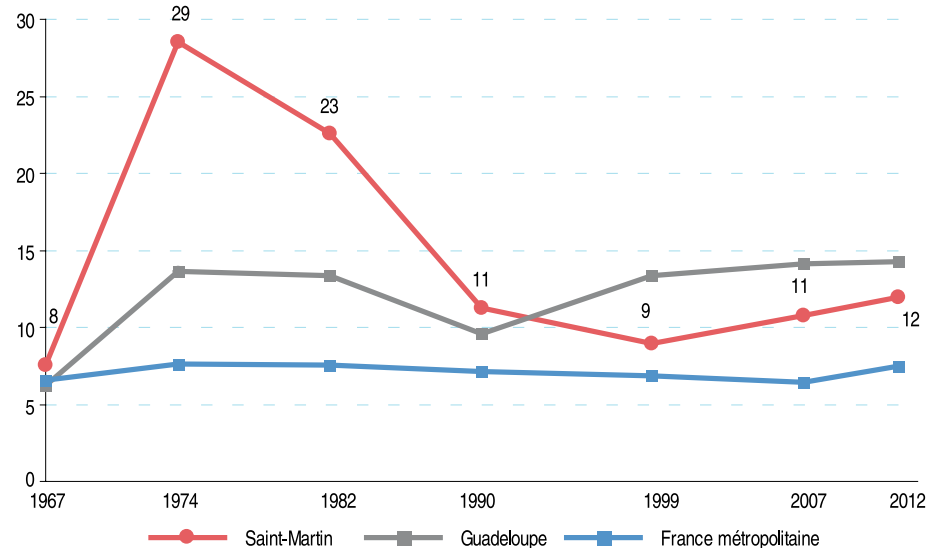
Part des résidences principales selon le type de confort (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales).

#### 39 12 % des logements sont vacants en 2012

Évolution de la part des logements vacants entre 1967 et 2012 (en %)



Source : Recensements de la population (Exploitations principales).

## Définitions

### I mmigré

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

### I ndice de jeunesse

L'indice de jeunesse rapporte la population de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus.

### D emandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Catégorie A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois).

Catégories D et E : non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

### S phère présenteielle

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présenteielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

### M énage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

## F amille

Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfants appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfants appartenant au même ménage (famille monoparentale).

## Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane, la Collectivité de Saint-Martin et la Préfecture réalisent, dans le cadre d'un partenariat, un diagnostic de Saint-Martin. Il vise à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les principales sources mobilisées sont :

- Recensements de la population 2007 et 2012 ;
- Base de données communales (BDCOM) 2014 ;
- État civil ;
- DEFM au 30/11/2015 – Dares, Pôle Emploi, traitement Direccte ;
- Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie 2012 ;
- Enquête sur les besoins de main-d'œuvre 2015 – Pôle Emploi / CREDOC.

**Estimation du solde apparent des entrées-sorties des 5 ans et plus entre 2007 et 2012.** La méthode consiste à faire vieillir la population de 2007 détaillée par âge (selon le sexe et lieu de naissance), en appliquant à chaque génération le nombre de décès observés entre 2007 et 2011 (selon le lieu de naissance et le sexe), afin d'obtenir une population estimée par âge (de 5 ans et plus) à Saint-Martin en 2012, résultante du seul vieillissement de la population saint-martinoise en 2007. La différence entre cette population par âge estimée par vieillissement de la population initialement résidente et la population par âge réellement observée en 2012 permet d'estimer le solde apparent des entrées-sorties par âge (selon le sexe et le lieu de naissance) sur la période.

## Bibliographie

• **Rapport annuel 2014 de Saint-Martin /** IEDOM – septembre 2015.

• **Panorama de Saint-Martin – Note expresse n° 349 /** IEDOM – septembre 2015.

• **Le tourisme à Saint-Martin – Note expresse n° 320 /** IEDOM – mars 2015.

• **Bulletins d'Informations Économiques n° 4 /** CCISM – 2015.

• **L'emploi et la formation liés au tourisme en Guadeloupe /** INSEE AntianEchos n° 12 – A. Benhaddouche, INSEE, O. Pierrot, CARIF-OREF - avril 2009.



**Directeur de Publication** Didier Blaizeau

**Rédaction** Audrey Naulin, Lanwenn Le Corre, Gérald Servans

**Rédacteur en chef** Béatrice Cesleste

**Rédacteur en chef adjoint** Maud Tantin Machecler

**Mise en page** Typhenn Reculard

### Synthèse locale de Saint-Martin

Après le boom des années 80, la Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin connaît une inversion de sa tendance démographique depuis la fin des années 2000, avec une perte de population entre 2008 et 2013. Cette baisse s'explique par le solde migratoire négatif des natifs de Saint-Martin, quel que soit leur âge, avec un pic chez les jeunes adultes qui quittent le territoire pour leurs études et/ou leur travail. Néanmoins, les immigrations restent nombreuses et le solde migratoire des non natifs positif. En 2012, un tiers de la population saint-martinoise est immigrée, principalement d'origine haïtienne. Malgré le vieillissement des nombreux immigrés arrivés dans les années 80 et le déficit de jeunes adultes de 18-25 ans, la population saint-martinoise reste très jeune, avec 35 % de la population âgée de moins de 20 ans. Le niveau de formation de la population est faible, avec un déficit de diplômés du supérieur et une proportion élevée de non diplômés dans la population immigrée. Le chômage est élevé et de nombreux jeunes ne sont ni en formation ni en emploi. L'économie saint-martinoise est portée par les activités présentielle qui génèrent 80 % des emplois. Le tourisme en constitue le principal pilier, grâce aux nombreuses aménités de l'île et à son accessibilité. Mais, le secteur peine à capter les retombées positives de Sint Maarten, qui abrite la majeure partie des infrastructures et jouit d'une réglementation, d'une fiscalité et de politiques sociales plus avantageuses. Ce contexte concurrentiel et l'évolution du cours du dollar expliquent en partie les pertes d'emplois de Saint-Martin entre 2007 et 2012, notamment celles liées directement ou indirectement au tourisme : dans l'hébergement-restauration, dans la construction-BTP et les industries connexes, ou encore dans le commerce de détail. Toutefois, certains secteurs d'activité gagnent des emplois : l'administration publique (transfert de compétences liés au changement de statut de Saint-Martin en 2007), la santé et le social (début de rattrapage du déficit d'emplois dans ces secteurs) et certaines activités de service. Sur la période précédente 1999-2006, le nombre d'emplois avait progressé dans tous les secteurs d'activité, excepté dans l'hébergement.

Dossier n°10  
Décembre 2016

ISSN 2416-8394  
ISBN 978211063171 8

Service Territorial de Guadeloupe  
Rue des Bourgainvilliers  
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :  
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :  
Béatrice CELESTE

Rédactrice en chef adjointe :  
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :  
Typhenn RECOLARD

© INSEE - décembre 2016

